

in: FEUILLET, JACK (ed.) 1997.

Actance et valence dans les langues

d'Europe. Berlin: Mouton de Gruyter, 525-606.

Ekkehard König et Martin Haspelmath

Les constructions à possesseur externe dans les langues d'Europe

1. Introduction

Avec l'actance et la valence, thèmes centraux de ce volume, le chapitre traité ici ne semble avoir au premier abord qu'un rapport marginal. Le domaine de cette étude typologique se laisserait plutôt esquisser sous la catégorie sémantique de la « possession ». Cependant, comme l'exposé le montrera, la thématique de ce sujet soulève également des problèmes fondamentaux du lien avec l'actance et la valence, la structure sémantique et la structure syntaxique.

La catégorie conceptuelle de la « possession » met toujours en jeu deux entités (*possesseur* et *possédé*), qui peuvent être typiquement identifiées par des syntagmes nominaux et, comme Seiler (1983: 72) l'a montré, les langues du monde disposent d'un nombre restreint de moyens grammaticaux et sémantiques pour exprimer la relation de possession entre ces entités: connecteurs, classificateurs, affixes casuels, marquages par le locatif, le directif et la définitude, verbes, etc.

A côté du critère utilisé par Seiler de l'identité de l'élément formel pour exprimer la relation de possession, on peut développer une typologie des constructions possessives sur la base d'autres critères: se demander par exemple si le possesseur et le possédé appartiennent au même syntagme ou non, si le possesseur est exprimé ou s'il reste implicite et quelles fonctions ont le possesseur et le possédé dans la phrase. Sur la base de ces critères, on peut tout d'abord distinguer constructions à possesseurs internes et constructions à possesseurs externes. Dans les langues d'Europe, le possesseur et le possédé sont codés dans la plupart des cas, c'est-à-dire dans la plupart des types de relation de possession, dans le même syntagme nominal. Dans de telles constructions à possesseur interne, c'est soit le membre dépendant de la construction, le possesseur, qui peut porter la marque formelle de la relation de la possession, soit la tête (le noyau), le possédé.

A. *Possesseur interne*

- (1) a. latin
gloria mund-i
gloire monde-GEN
« la gloire du monde »

b. hongrois

- a tanár könyv-e
le professeur livre-3SG.POSS
«le livre du professeur»

Le possesseur n'a cependant pas besoin de faire partie du même constituant de phrase que le possédé, mais peut aussi sous certaines conditions former un constituant de phrase distinct:

B. *Possesseur externe*

(2) allemand

- a. Mir brennt das Gesicht.
à.moi brûle le visage
«Le visage me brûle.»
- b. Die Mutter wäscht dem Kind die Haare.
la mère lave à.l' enfant les cheveux
«La mère lave des cheveux de son enfant.»
- c. Sie trat dem Kind auf den Fuß.
elle marcha à.l' enfant sur le pied
«Elle marcha sur le pied de l'enfant.»

A côté de ces deux types de constructions possessives, on peut en distinguer un troisième:

(3) a. espagnol

- Carmen levanta la mano.
Carmen lève la main
«Carmen lève la main.»

b. russe

- Deti podnjali ruku.
enfants levèrent main
«Les enfants levèrent la main.»

c. allemand

- Ich kann mit den Ohren wackeln.
je peux avec les oreilles remuer
«Je peux/sais remuer les oreilles.»

Dans de tels cas, le possesseur demeure implicite. D'un autre côté, son identification est déterminée par le sujet, de sorte qu'on pourrait parler ici aussi de possesseurs externes.

Les constructions du type (2) sont au centre de la discussion qui va suivre, car ce sont ces constructions qui établissent la connexion entre la thématique centrale du volume et le sujet de cet exposé. Ce qu'il y a de remarquable dans ces constructions, c'est qu'elles contiennent en plus du sujet, de l'objet et de l'adjet, encore un actant apparent qui ne semble pas être programmé dans la valence du verbe. Dans d'autres contextes, les verbes correspondants choisissent ou aucun objet (2 a), ou seulement un objet direct (2 b), ou seulement un adjet (2 c) comme complément:

- (4) a. Das Feuer brennt.
le feu brûle.
«Le feu brûle.»
- b. Die Mutter wäscht die Wäsche.
la mère lave le linge
«La mère lave le linge.»
- c. Sie trat auf die Schnecke.
elle marcha sur ART escargot
«Elle marcha sur l'escargot.»

Si l'hypothèse selon laquelle les phrases du type (4) caractérisent mieux les propriétés valencielles que celles du type (2) est exacte, les pseudo-actants codés au datif des phrases (2 a–c) ne semblent pas être des compléments de verbe. D'un autre côté, les tests habituels montrent que ces syntagmes nominaux sont sûrement des constituants de phrase. Ils peuvent faire l'objet de questions et apparaître en position thématique devant le verbe fini en allemand (Wegener 1985: 120 ss.):

(5) allemand

- a. Wem tritt sie auf den Fuß?
à.qui marche elle sur le pied
«Sur le pied de qui marche-t-elle?»
- b. Dem Kind tritt sie auf den Fuß
à.l' enfant marche elle sur le pied
«Elle marche sur le pied de l'enfant.»

De plus, le datif possessif allemand a d'autres propriétés que l'on considère généralement comme des propriétés de sujets ou d'objets. Des phrases avec

verbes transitifs du type (2 b) forment des constructions passives avec le constituant au datif comme sujet et l'auxiliaire *bekommen*, et dans des phrases avec verbes intransitifs, le syntagme nominal au datif peut être associé à un syntagme adverbial (Wegener 1985: 120 ss.). Le sentiment exprimé par le groupe adverbialisé en (6 b) est attribué au référent du syntagme nominal au datif:

- (6) allemand
- a. Das Kind bekommt die Haare gewaschen.
l' enfant reçoit les cheveux lavé
«L'enfant a les cheveux lavés.»
- b. Vor Schreck standen dem Mann die Haare zu Berge.
de frayeur étaient à.l' homme les cheveux à montagne
«De frayeur, l'homme avait les cheveux dressés sur la tête.»

Jones (1993: 222 s.) discute aussi pour le sarde de tests analogues pour déterminer le statut des GN comme constituants de phrase. Qu'il ne s'agisse pas pour ces GN d'un datif adnominal est prouvé entre autres par le fait que possesseur et possédé ne peuvent pas être déplacés ensemble, mais seulement de manière séparée.

- (7) sarde
- a. Appo lavatu sas dentes a sos pitzinnos.
j'ai lavé les dents à les garçons
«J'ai lavé les dents aux garçons.»
- b. * Sas dentes a sos pitzinnos appo lavatu.
les dents à les garçons j'ai lavé
- c. A sos pitzinnos appo lavatu sas dentes.
à les garçons j'ai lavé les dents
«Aux garçons, j'ai lavé les dents.»

Que le possesseur et le possédé dans des phrases comme (7 a) soient deux constituants de phrase différents est montré clairement par le fait qu'en cas de pronominalisation, ils sont remplacés par deux pronoms différents:

- (8) Bi las appo lavatas.
leur les j'ai lavées
«Je les leur ai lavés.»

Les constructions du type (2) ont été traitées dans la littérature spécialisée sous une foule de désignations. Dans la première recherche comparée consacrée à ce thème (Havers 1911), l'emploi du datif dans cette construction a été dénommé *dativus sympatheticus* et distingué des autres emplois de ce cas. Dans des recherches ultérieures consacrées à des langues indo-européennes, on considère ce datif sympathique comme un cas spécial d'un datif «libre», c'est-à-dire comme un datif non déterminé par la valence du verbe, à côté du *dativus ethicus* et du *dativus (in)commodi*. Dans la germanistique, la désignation de *Pertinenzdativ* est courante depuis Isačenko (1965) et von Polenz (1969). Pour des recherches comparatives, ces désignations sont à vrai dire inutilisables, car le datif n'est pas le seul cas possible pour coder un possesseur externe. La désignation choisie ici de «construction à possesseur externe», qui est utilisée dans Vergnaud & Zubizarreta (1992), est par là même une désignation de loin plus appropriée pour un type de construction très répandu.

Neutre par rapport au codage de chaque langue et par là même approprié aux recherches typologiques, on trouve dans la grammaire relationnelle le terme *ascension du possesseur* ou *montée du possesseur*. Cette désignation repose sur l'acceptation de règles par lesquelles des fonctions grammaticales peuvent être modifiées: des compléments au génitif sont élevés au rang d'objets, c'est-à-dire que toutes les constructions à possesseur externe sont dérivées de constructions sous-jacentes à possesseur interne. D'autres désignations fréquemment utilisées se réfèrent à des restrictions sémantiques, qui sont pertinentes pour ces constructions, quelles que soient les langues: *body part syntax* (Fox 1981) ou *constructions à possession inaliénable*. Ces désignations reposent sur l'observation que les constructions à possesseur externe sont possibles en particulier lorsqu'entre possesseur et possédé, il existe une relation partie-tout ou quand le possédé peut être désigné comme possession inaliénable. Le terme utilisé dans une nouvelle étude par Shibatani (1994) de *licencierement extrathématique* se réfère au fait que l'actant apparent dans les constructions à possesseur externe n'est pas justifié par la valence du verbe et représente par là même un problème pour le «critère thêta» de la théorie syntaxique générative de Chomsky, qui exige que chaque actant ait un rôle thématique. Comme presque toutes les désignations citées ont aussi des conséquences pour le classement des phénomènes discutés et pour la limitation et la délimitation de notre domaine, nous reviendrons plus tard encore une fois sur ces questions.

2. Restrictions sémantiques

Des exemples comme les suivants montrent que les constructions à possesseur externe sont soumises à des restrictions sémantiques qui ne valent pas pour les constructions correspondantes à possesseur interne:

- (9) allemand
- a. Sie trat dem Mann gegen das Schienbein.
elle marcha à.l' homme contre le tibia
«Elle heurta le tibia de l'homme.»
- b. *Sie trat dem Auto gegen den Kotflügel.
elle marcha à.la voiture contre ART aile
- c. Sie trat gegen den Kotflügel des Autos.
elle marcha contre ART aile de.la voiture
«Elle heurta l'aile de la voiture.»
- (10) allemand
- a. Paul wusch seiner Tochter die Füße.
Paul lava à.sa fille les pieds
«Paul lava les pieds de sa fille.»
- b. *Paul wusch seinem Auto das Dach.
Paul lava à.sa voiture le toit
- c. Paul wusch das Dach seines Autos.
Paul lava le toit de.sa voiture
«Paul lava le toit de sa voiture.»

Les restrictions qui ont été formulées dans une très abondante littérature consacrée à ces constructions dans différentes langues laissent reconnaître nettement un noyau commun et un certain consensus, même si les opinions divergent sur la formulation de généralisations pertinentes et même s'il y a des différences entre les langues. Une brève discussion de ces restrictions doit aider ici à caractériser avec plus de précision le domaine de cette étude, ainsi que préparer la discussion ultérieure sur les paramètres de la variation. Enfin, on doit dire quelques mots sur la signification des constructions à possesseur externe et montrer que la distinction entre constructions à possesseur interne et externe dans une langue est motivée sémantiquement.

2.1. Restrictions concernant le possesseur

Il y a trois facteurs qui sont très souvent cités dans la formulation des restrictions concernant les constructions à possesseur externe (cf. Seiler, 1983: 76):

- (i) Restrictions concernant le possesseur
- (ii) Restrictions concernant le possédé
- (iii) Restrictions concernant le verbe

Dans beaucoup de langues du monde et certainement dans toutes les langues européennes, les possesseurs externes sont toujours des animés et même des humains, c'est-à-dire des êtres capables de perception qui peuvent être concernés par certains procès ou événements. L'exclusion de possesseurs inanimés en allemand est montrée dans les exemples (9) et (10). La variation permise dans les langues qu'il a étudiées se meut selon Seiler (1983: 76) dans le cadre de la hiérarchie (formulée initialement par Silverstein) d'animation, d'individualité ou d'empathie. En allemand par ex., les plantes sont exclues comme possesseurs externes et les morts ne sont admis qu'au seuil de la mort:

- (11) allemand
- a. Wir drückten dem Verstorbenen die Augen zu.
nous fermâmes au défunt les yeux PART
«Nous fermâmes les yeux du défunt.»
- b. Er legte eine Decke über das Gesicht der Leiche.
il mit une couverture sur le visage du cadavre
«Il étendit une couverture sur le visage du cadavre.»

2.2. Restrictions concernant le possédé

En ce qui concerne la nature du possédé admis dans les constructions à possesseur externe, ce sont, dans de nombreuses études et dans beaucoup de langues, les parties du corps qui constituent le «noyau dur», mais on trouve aussi souvent des désignations de noms de parenté et d'habillement. De manière plus générale, les entités pertinentes sont caractérisées comme «possession inaliénable» ou appartenant à la *sphère personnelle*. En allemand, la masse de ce qui peut être désigné par un possédé comprend également des qualités (par ex. humeur, état d'esprit, envie), des véhicules dans la mesure où ils sont conduits et des habitations si elles sont habitées. Même pour l'habillement, on a la restriction selon laquelle le vêtement ne peut être le référent d'un possesseur externe que s'il est porté (cf. von Polenz 1969: 164, Wegener 1985: 89).

- (12) allemand
- a. Der Vogel hat mir den Hut beschmutzt.
l' oiseau a à.moi le chapeau souillé
«L'oiseau a sali mon chapeau (le chapeau est porté).»
- b. Der Vogel hat meinen Hut beschmutzt.
l' oiseau a mon chapeau souillé
«L'oiseau a sali mon chapeau (le chapeau n'est pas porté).»

Ces additions montrent que les restrictions pertinentes ne sont pas formulables par une somme d'entités, qui peuvent être désignées par le possédé d'une construction à possesseur externe. Ce qui importe en fin de compte, ce sont les rapports entre possesseur et possédé. Dans beaucoup de langues, ce sont des rapports de tout à partie, qui peuvent être étendus au proche entourage du possesseur (*sphère personnelle*). En allemand, ce sont les relations d'appartenance qui peuvent être exprimées par le verbe *haben* «avoir» et qui englobent aussi bien le cas d'inhérence (partie-tout) que celui d'adhérence (extensions spatiales du corps humain). En d'autres termes, il s'agit d'entités qui sont en rapport si étroit avec le possesseur que tout ce qui les concerne concerne aussi le possesseur.

Les restrictions qui viennent d'être mentionnées se manifestent dans les différences d'interprétation de paires minimales. Ainsi, dans l'exemple (13 b), à la différence de (13 a), on comprendra qu'il s'agit de cheveux coupés. Dans la phrase (14 b), il est question d'une prothèse, en (14 a) d'une jambe d'une personne. Dans la paire minimale (15), finalement, la première phrase exprime seulement que le locuteur était dans la tente au moment de l'énonciation (Wege-ner 1985: 120 ss):

- (13) allemand
- a. Ich habe mir die Haare verbrannt.
j' ai à.moi les cheveux brûlé
«Je me suis brûlé les cheveux.»
- b. Ich habe meine Haare verbrannt.
j' ai mes cheveux brûlé
«J'ai brûlé mes cheveux.»
- (14) russe
- a. Ona nastupila emu na nogu.
elle marcha à.lui sur jambe
«Elle lui marcha sur le pied.»

- b. Ona nastupila na ego nogu.
elle marcha sur sa jambe
«Elle marcha sur son pied.»
- (15) allemand
- a. Es regnet mir ins Zelt.
il pleut à.moi dans.la tente
- b. Es regnet in mein Zelt.
il pleut dans ma tente
«Il pleut dans ma tente.»

Dans la paire minimale (13), de même qu'en (16), une autre différence de sens est exprimée: avec des actions que l'on ne pourrait pas normalement se faire à soi-même, un possesseur externe coréférent au sujet exprime l'absence d'intention, alors que la construction avec possesseur interne exprime l'intention:

- (16) allemand
- a. Ich habe mir/mich in den Finger geschnitten.
j' ai me:DAT/ACC dans le doigt coupé
«Je me suis coupé au doigt.»
- b. Ich habe in meinen Finger geschnitten.
j' ai dans mon doigt coupé
«Je me suis coupé (volontairement) au doigt.»

2.3. Restrictions concernant les verbes

Selon l'opinion exprimée dans de nombreuses études, ce sont avant tout les verbes d'état et les verbes de perception qui sont exclus des constructions à possesseur externe. Formulés positivement, les verbes de contact, de prise de contact et de changement sont typiques de ces constructions. Les deux exemples suivants illustrent la différence mentionnée concernant l'*Aktionsart* des verbes:

- (17) allemand
- a. Das Blatt fiel ihm auf den Kopf.
la feuille tomba à.lui sur la tête
«La feuille lui tomba sur la tête.»
- b. ??Das Blatt lag ihm auf dem Kopf.
la feuille était.posée à.lui sur la tête

Mais ici aussi, les restrictions pertinentes ne se laissent pas saisir par l'énumération de verbes, de domaines sémantiques ou d'*Aktionsarten*. Ce qui semble avant tout pertinent, c'est que le possesseur soit concerné par l'action agissant sur le possédé. Il en résulte certaines conséquences pour les verbes ou prédicats qui sont admis: il doit s'agir de procès ou d'actions perceptibles, de situations où le possesseur peut se sentir concerné. Ainsi sont possibles également des états ou des situations qui peuvent exprimer des ennuis:

- (18) allemand
- a. Dir klebt Honig im Bart.
à.toi adhère miel dans:la barbe
«Tu as du miel qui te colle à la barbe.»
- b. Er schaute ihr andauernd auf die Beine.
il regardait à.elle constamment sur les jambes
«Il fixait constamment ses jambes.»

2.4. Restrictions concernant la modification du possédé

Une caractéristique générale des constructions à possesseur externe est la suivante: le possédé ne peut pas être modifié par un adjectif non restrictif. Voici quelques exemples:

- (19) russe (Levine 1984: 498)
- a. On položil golovu ej na grud'.
il mit tête lui sur sein
«Il lui posa la tête sur sa poitrine»
- b. *On položil golovu ej na upruguju grud'.
il mit tête lui sur élastique sein
«Il lui posa la tête sur la poitrine souple»
- (20) français (Julien 1983: 139)
- a. Il s'est cassé la jambe.
- b. *Il s'est cassé la jambe énorme.

La même restriction vaut également pour les constructions à possesseur externe où le possesseur implicite est contrôlé par un autre élément de la phrase:

- (21) anglais (Ebert 1982: 66)
- a. He seized her by the hair.
«Il la saisit par les cheveux»
- b. *He seized her by the long, blond hair.
«Il la saisit par les longs cheveux blonds»
- (22) français (Julien 1983: 137)
- a. Il lève les yeux de son livre.
- b. *Il lève les jolis yeux de son livre.

On n'a pas encore donné jusqu'à présent d'explication convaincante à cette restriction (on trouve des essais d'explication chez Vergnaud & Zubizarreta 1992, Jacob 1993: 149). Nous ne pouvons pas non plus donner d'explication définitive à cette restriction, mais nous croyons qu'elle est liée aux propriétés référentielles du possédé. Le possédé dans les constructions à possesseur externe est défini, mais d'une manière spéciale. Le caractère spécifique est déjà donné par le cadre pragmatique où apparaît le possédé, et il n'a pas besoin d'être établi dans le discours par l'introduction d'un référent unique en son genre (cf. Jacob 1993). Il y a des langues où ces deux types de définitude s'expriment par des moyens formels différents, par ex. par des articles définis distincts (cf. Ebert 1982: 67). C'est le cas de l'allemand: l'article amalgamé avec une préposition (*zum, vom, am*, etc.) exprime une définitude donnée par le cadre, tandis que l'article non amalgamé exprime une définitude établie. Il semble que la définitude donnée par le cadre est de manière générale incompatible avec les adjectifs non restrictifs. En allemand en tout cas, l'article amalgamé ne peut pas apparaître non plus en dehors des constructions à possesseur externe avec des adjectifs non restrictifs.

- (23) allemand
- a. Ich muss morgen zum Augenarzt.
je dois demain à.l' oculiste
«Je dois aller demain chez l'oculiste»
- b. *Ich muss morgen zum netten Augenarzt.
je dois demain à.l' aimable oculiste
«Je dois aller demain chez le gentil oculiste»
- (24) a. Ich habe das vom Pastor gehört.
j' ai ça du pasteur entendu
«J'ai entendu dire cela par le pasteur»

- b. *Ich habe das vom dicken Pastor gehört.
j' ai ça du gros pasteur entendu
«J'ai entendu dire cela par le gros pasteur»
- (25) a. Die Schramme ist am Kotflügel.
la rayure est au garde-boue
«L'éraflure est sur l'aile de la voiture»
- b. *Die Schramme ist am funkelneuen Kotflügel.
la rayure est au flambant.neuf garde-boue
«L'éraflure est sur l'aile flambant neuve de la voiture»

2.5. Motivation sémantique

L'argumentation précédente démontre clairement que la distinction entre constructions à possesseur externe et constructions à possesseur interne, ainsi que la manière dont elle est atteinte, est motivée sémantiquement. A la différence des structures à possesseur interne où il est question purement et simplement de contact ou d'effet sur une partie du corps ou quelque chose de semblable, les constructions correspondantes avec possesseurs externes expriment que le possesseur est concerné par une situation, qui touche une «partie» de lui-même, et cette signification est associée à une structure dans laquelle partie et tout sont représentés par des membres de phrases différents. Par là, plus de poids est donné au domaine à l'intérieur duquel une structure partielle est «profilée» qu'à la «zone active» proprement dite (Langacker 1984). En même temps, il en résulte une désindividualisation de la partie comme conséquence de la suppression du pronom possessif et du choix obligatoire de l'article défini au singulier:

- (26) français (Vergnaud & Zubizarreta 1992: 598)
- a. Le médecin leur a radiographié l'estomac.
- b. Le médecin a radiographié leurs estomacs.

L'article défini a dans de telles constructions une interprétation distributive et désigne le type d'une entité et non un *token* (une entité individuelle).

Dans la différenciation entre construction à possesseur interne et externe à l'intérieur d'une langue et dans les langues du monde s'exprime la double dépendance du possesseur, d'une part par rapport au possédé (*totum pro parte*) et d'autre part par rapport à l'action exprimée par le verbe (personne affectée).

A cette double dépendance sémantique – et selon certaines analyses aussi syntaxique – correspond la possibilité de choix entre les deux constructions (cf. Croft 1985).

Eu égard à ces constatations sur la motivation sémantique des constructions à possesseur interne et externe, il n'est pas surprenant que des interprétations idiomatiques soient particulièrement liées aux constructions à possesseur externe et que de telles constructions aient survécu encore dans les interprétations idiomatiques d'une langue donnée. Dans les deux paires minimales suivantes, la construction à possesseur externe peut avoir une interprétation idiomatique ou littérale, tandis que la construction à possesseur interne ne peut avoir qu'une interprétation littérale.

- français
- (27) a. On lui a ouvert les yeux.
b. On a ouvert ses yeux.
- (28) a. On lui a tiré les oreilles.
b. On a tiré ses oreilles.

Les phrases suivantes de l'anglais et du néerlandais sont des exemples de structures qui ne peuvent avoir qu'une interprétation idiomatique:

- (29) anglais
Don't look a gift horse in the mouth.
«A cheval donné, on ne regarde pas à la bouche.»
- (30) néerlandais
De haren rezen hem te berge.
les cheveux se.levèrent à.lui à montagne
«Ses cheveux se dressèrent sur sa tête.»

En anglais, les constructions à possesseur externe ne sont possibles que lorsque l'expression pour le possédé fait partie d'un syntagme prépositionnel et que ce syntagme est supprimable. Cette seconde condition n'est pas remplie dans le cas présent. En néerlandais, les possesseurs externes dans des phrases avec verbes intransitifs sont exclus, à l'exception de quelques exemples idiomatiques.

Le lien étroit entre constructions à possesseur externe et interprétations idiomatiques est certainement motivé par les significations correspondantes. Dans

les interprétations pertinentes, il s'agit de situations où le possesseur, et non le possédé, est concerné. La désindividualisation liée à la construction à possesseur externe et la forte «profilisation» du tout rendent nette cette interprétation. Dans des phrases du type (31 a), il est question de l'observation et de la surveillance d'une personne; en revanche, en (31 b), il s'agit de l'observation d'une partie du corps dans son individualité spécifique:

- (31) allemand
- a. Wir müssen ihm jetzt mehr auf die Finger schauen.
nous devons à.lui maintenant plus sur les doigts regarder
«Nous devons maintenant le surveiller de plus près»
- b. Schau mal auf die Hände des Pianisten.
regarde PT sur les mains du pianiste
«Regarde donc les mains du pianiste.»

Finalement, il n'est pas étonnant que dans les expressions figées et idiomatiques d'une langue, les structures archaïques soient conservées plus longtemps.

2.6. Restrictions concernant la fonction syntaxique du possédé

En addition aux restrictions sémantiques qui ont été mentionnées, il y a également dans quelques langues des restrictions syntaxiques concernant la fonction du possédé. D'une part, il existe des langues où le possédé ne peut pas être sujet. Cela vaut avant tout pour le datif possessif du russe. Celui-ci est très fréquent (parfois même obligatoire) quand le possédé est un GN objet direct ou oblique (cf. (14 a), (19 a)), mais il est exclu quand le possédé est sujet. Dans ce cas, seul le possesseur externe à l'adessif est possible (cf. § 5.3).

- (32) russe
- a. *Mne drožat ruki.
à.moi tremblent mains
«Les mains me tremblent.»
- b. U menja drožat ruki.
chez moi tremblent mains
«Les mains me tremblent.»

En français, la situation est semblable (cf. Lazurskij 1988, Hatcher 1944). Certes, le possesseur externe peut être sujet également (cf. 3.3 a–b) dans une

classe fermée de verbes, mais on ne peut plus le former librement (cf. 3.3 c–d).¹

- (33) français (Hatcher 1944: 157)
- a. Le cœur lui pèse.
b. Les oreilles lui tintent.
c. *La tête lui craquait./Sa tête craquait.
d. *Le cerveau me bouillonne./Mon cerveau bouillonne.

Cette restriction syntaxique s'explique vraisemblablement par une grammaticalisation spéciale de la condition sémantique selon laquelle le possesseur doit être affecté par l'action verbale: si le possédé est sujet, il n'est pas très vraisemblable qu'il soit (de même que le possesseur) affecté par l'action.

D'autre part, une langue où le possesseur externe n'est possible que si le possédé est un GN oblique est le néerlandais (cf. Janssen 1977, Vandeweghe 1986 a, 1986 b, 1987).

- néerlandais
- (34) (Vandeweghe 1986 a) (cf. aussi (59))
- a. De mantel gleed hem van de schouders.
le manteau glissa lui de les épaules
«Le manteau lui glissa des épaules.»
- b. De supporters rukten de voetballer de kleren van het
les supporters tirèrent les footballeurs les vêtements de le
lijf
corps
«Les supporters arrachèrent les vêtements des joueurs de football.»
- (35) a. *Men heeft hem de arm gebroken. (mais cf. (58 b))
on a lui le bras cassé
«On lui a cassé le bras.»
- b. *De hand beefde hem./ Zijn hand beefde.
la main tremblait lui sa main tremblait
«La main lui tremblait.»

3. Constructions à possesseur externe et valence verbale

Quel statut syntaxique – complément de verbe, circonstant ou complément adnominal – a l'expression du possesseur? Comment la valence des verbes

doit-elle être analysée dans les phrases correspondantes? Comment expliquer syntaxiquement la dépendance entre possesseur et possédé? Ce sont les questions centrales que doit éclaircir une analyse syntaxique des possesseurs externes. L'abondante littérature consacrée à ce thème laisse apparaître beaucoup de propositions, mais peu de consensus dans l'élucidation du rapport entre structure syntaxique et interprétation sémantique. Pour préparer l'analyse typologique, il est certainement judicieux de discuter brièvement les positions fondamentales des points controversés et de vérifier les implications de ces controverses dans une linguistique typologique comparée.

A la différence de Tesnière, qui considérait tous les emplois du datif comme manifestations d'un *tiers actant*, le datif des constructions à possesseur externe dans les langues européennes fut analysé, dans la grammaire de dépendance, non pas comme régi par la valence du verbe, mais comme datif étendu ou datif non-lexical (Helbig & Schenkel 1975, Engel 1977, Barnes 1985, Rooryck 1986). L'idée selon laquelle les syntagmes nominaux contenant un datif possessif n'étaient pas des compléments de verbe reposait sur l'observation que ces syntagmes n'étaient pas nécessaires, mais omissibles: ils peuvent être remplacés par un pronom possessif et n'ont pas de correspondants si l'on choisit d'autres objets directs, même si des phrases comme (36 d) apparaissent comme incomplètes et non informatives:

- (36) allemand
- Paul wusch sich die Füße.
Paul lava à.lui.même les pieds
<Paul se lava les pieds.>
 - Paul wusch seine Füße.
Paul lava ses pieds
 - Paul wusch das Geschirr.
Paul lava la vaisselle
 - Paul wusch die Füße.
Paul lava les pieds

D'autres critères et d'autres tests semblent confirmer cette opinion: le datif possessif n'est certes pas combinable avec tous les verbes – Wegener (1985) exclut pour l'allemand des désignations pour la perception et les relations abstraites – cependant, ce cas n'est pas de la même manière spécifique du verbe comme d'autres marquages casuels des objets ou comme le datif avec les verbes de changement de possession. L'image de Tesnière représentant le verbe comme un mini-drame impliquant certains participants, rend plausible l'ana-

lyse de *waschen* <laver> comme verbe bivalent et de *zittern* <trembler> comme monovalent, malgré l'existence d'exemples comme (36 a) ou (37 a):

- (37) allemand
- Mir zittern die Hände.
à.moi tremblent les mains
<Les mains me tremblent>
 - Meine Hände zittern.
mes mains tremblent
<Mes mains tremblent>

Finally, on peut se demander si l'actant apparent supplémentaire ne dépend pas du syntagme qui désigne le possédé, donc de l'objet à l'accusatif en (36 a) et du sujet en (37 a). Pour le français s'ajoute à ces considérations l'observation que le possesseur externe peut certes être exprimé par des clitiques pronominaux, mais cependant pas toujours par des syntagmes prépositionnels avec la préposition *à*.

- (38) français (cf. Vergnaud & Zubizarreta 1992: 598)
- On lui a cassé la jambe.
 - ?On a cassé la jambe à Jacques.
- (39) a. La balançoire lui a frôlé la tête.
b. ?La balançoire a frôlé la tête aux enfants.
- (40) a. Elle lui a tapé sur la tête.
b. *Elle a tapé sur la tête à Jean.

Des phrases du type (38) et (39) sont caractérisées dans la littérature comme familières ou même douteuses et des phrases du type (40) sont clairement inacceptables (cf. Barnes 1985: 182; voir ci-dessous § 7.1 pour une discussion plus approfondie de ces restrictions).

Les tentatives d'un nouveau fondement du concept de valence, comme celui de Jacobs (1992, 1993) ou celui de Lazard (1994), ne donnent pas de nouvelles solutions claires au problème discuté ici du rapport entre structure syntaxique et interprétation sémantique des constructions à possesseur externe. Au contraire de nombreuses conceptions unidimensionnelles de la valence, soit comme pur phénomène syntaxique, soit comme pur phénomène sémantique, Jacobs a

développé un modèle de valence, où différentes dimensions sont distinguées et interagissent. Jacobs distingue les deux dimensions syntaxiques de la nécessité et de la spécificité formelle des deux dimensions sémantiques de la spécificité du contenu et de la participation (*Argumenthaftigkeit, Partizipanz*). Les problèmes que posent les constructions à possesseur externe pour le critère de la nécessité ont déjà été évoqués ci-dessus. La réponse au statut syntaxique du possesseur à partir du critère de la spécificité formelle n'est guère plus claire. L'assertion selon laquelle le datif possessif est régi par certains verbes ne rend pas justice à la dépendance des syntagmes correspondants par rapport aux désignations pour le possédé. L'admissibilité du possesseur externe dépend du choix de certains objets ou sujets. On ne voit pas clairement non plus si la spécificité de contenu est une propriété lexicale des verbes ou des expressions pour les parties du corps, etc. Et finalement, une réponse intuitive à la question de la participation des verbes pertinents parle contre l'acceptation d'un statut de participant pour les expressions du possesseur.

La définition de la valence que donne Lazard repose uniquement sur des critères morphosyntaxiques. La caractérisation de la valence d'un verbe embrasse la caractérisation du nombre des actants et celle des constructions où ils entrent. Les actants peuvent être requis et/ou régis par le verbe (Lazard 1994: 132). Dans ce cadre aussi, il n'y a pas de réponse claire possible à la question du statut du possesseur externe.

Dans de nombreuses études récentes se rapportant à la thématique de ce chapitre et qui émanent aussi bien de fonctionnalistes que de générativistes, les syntagmes nominaux marqués par le datif possessif ou par d'autres cas correspondants ne sont pas analysés comme des actants, sans qu'on discute beaucoup de cette question: Shibatani (1994) par exemple considère le datif possessif, tout comme le *dativus (in)commodi* et le *dativus ethicus*, comme des arguments «extra-thématiques» (= extra-valenciels) qui ne sont pas programmés dans la valence du verbe. Selon son analyse, de tels actants apparents sont intégrés sémantiquement dans une proposition dans la mesure où les référents de ces syntagmes sont pertinents pour la scène que décrit la proposition: comme possesseurs (datif possessif), comme victimes (*dativus incommodi*, passif adversatif des langues asiatiques) ou comme participants au discours (*dativus ethicus*). Et Vergnaud & Zubizarreta (1992), pour prendre un autre exemple, essaient de résoudre le conflit entre la structure argumentative des verbes pertinents et le nombre des «actants» en structure superficielle en posant que possesseur et possédé forment ensemble une *small clause*:

(41) examiner [la gorge aux enfants]_{sc}

La discussion précédente a montré que la distinction faite par la grammaire de dépendance entre *actant* et *circonstant* ou la distinction anglophone correspondante entre *argument* et *adjunct* pour caractériser les rapports entre structure syntaxique et interprétation sémantique de constructions avec possesseurs externes ne suffit pas. Les possesseurs externes ne semblent être ni l'un ni l'autre. Ce qui est caractéristique des possesseurs externes, c'est une double dépendance, aussi bien par rapport au verbe ou au syntagme verbal qu'à l'expression du possédé. D'un côté, ils se comportent comme des actants. Wegener (1985: 321–322) fait pour l'allemand le test de subjectivation en liaison avec l'auxiliaire *bekommen*, ainsi que l'association d'éléments adverbiaux:

- (42) allemand
- a. Paula schnitt Paul die Haare.
Paula coupa à.Paul les cheveux
«Paula coupa les cheveux de Paul.»
 - b. Paul bekam von Paula die Haare abgeschnitten.
Paul reçut par Paula les cheveux coupés
«Paul eut les cheveux coupés par Paula.»
 - c. Dem Mann standen vor Schreck die Haare zu Berge.
à.P homme étaient de frayeur les cheveux à montagne
«Les cheveux de l'homme se dressaient sous l'effet de la frayeur.»

De plus, Wegener ne voit pas de raisons de séparer sémantiquement le datif possessif d'autres emplois du datif. Toutes les utilisations peuvent être considérées comme des manifestations spéciales – que l'on peut caractériser comme RÉCEPTEUR, BÉNÉFICIAIRE, EXPÉRIENT, etc. – d'un «proto-rôle» général de PERSONNE CONCERNÉE.

D'un autre côté, les possesseurs externes n'apparaissent qu'avec un possédé correspondant et en sont donc dépendants. Les possesseurs externes ne sont possibles que s'il y a un sujet (verbes intransitifs) ou un objet direct (verbes transitifs) et sont indispensables en un certain sens. A cette dépendance syntaxique correspond une dépendance sémantique: le syntagme au datif possessif est interprété comme possesseur d'un actant. Dans Vergnaud & Zubizarreta (1992), cette dépendance est explicitée de la manière suivante: les noms qui peuvent désigner un possédé sont analysés comme relationnels. C'est-à-dire qu'ils contiennent une place valencielle qui est liée par le syntagme du possesseur. Comme, ainsi qu'il a été dit, possesseur et possédé forment une *small clause*, il s'agit d'une relation de prédication.

Une autre tentative de rendre compte de la double dépendance des possesseurs externes et de leur position entre actant et modificateur adnominal, est

l'hypothèse de deux niveaux distincts qui sont en rapport syntaxique (transformationnel) l'un avec l'autre. Une telle analyse fut proposée dans la grammaire générative des années soixante (Isačenko 1965, Langacker 1968, Fillmore 1968) et dans le cadre de la grammaire relationnelle (cf. Perlmutter & Postal 1983, Blake 1990: § 4.3.2) sous le nom de «montée du possesseur» ou «ascension du possesseur». Les raisons qui militent contre l'hypothèse d'une telle transformation, qui sont aussi bien des raisons internes qu'externes à la théorie, ont été discutées en détail dans Roldán (1972), Kayne (1975), Janssen (1977) et Wegener (1985: 122 ss.). On peut citer parmi ces arguments la différence de sens mentionnée ci-dessus que l'on trouve souvent entre les paires de phrases correspondantes, le fait qu'aucune structure de départ ne correspondrait à beaucoup de suites terminales et le fait qu'entre constructions à possesseur externe et celles à possesseur interne, il existe des différences formelles systématiques. Ainsi, à un possédé au pluriel d'une construction à possesseur interne correspond dans beaucoup de langues un possédé au singulier avec une interprétation distributive (cf. § 8 ci-dessous):

- (43) français
 a. Le médecin a examiné leurs estomacs.
 b. Le médecin leur a examiné l'estomac.

Une autre tentative d'explication de la double dépendance des possesseurs externes est l'hypothèse que ces syntagmes ne sont pas les compléments des verbes des phrases correspondantes, mais les compléments des syntagmes verbaux correspondants, constitués d'un verbe et d'un possédé. La place valencielle qui doit être saturée par le possesseur externe est donc introduite par l'ensemble constitué par le verbe et le complément. Il s'agit donc d'un élargissement de valence:

- (44) [[laver les cheveux]_v, à l'enfant]_v

Une telle analyse a été proposée entre autres dans Wegener (1985: 140 ss., 1991), Barnes (1985: 167) et Vandeweghe (1986a, 1986b, 1987), et demeure jusqu'à présent la plus intéressante solution qui ait été proposée pour les problèmes qui ont été discutés ci-dessus. Que la place valencielle à saturer vienne du possédé n'a été proposé sous cette forme que par Vergnaud & Zubizarreta. Une telle analyse nous semble expliquer le mieux la double dépendance du possesseur externe et est également la plus adéquate pour expliquer les faits suivants:

(i) A la différence du syntagme au datif, l'objet à l'accusatif forme un constituant avec le verbe. Dans des langues à verbe fini en deuxième position dans l'indépendante ou la principale, comme en allemand, on constate que l'ensemble constitué par le verbe et l'objet direct peut être mis en tête de phrase («position thématique»):

- (45) allemand
 a. Die Haare waschen solltest du dem Kinde.
 les cheveux laver devrais tu à.l' enfant
 «Tu devrais laver les cheveux de l'enfant.»
 b. *Dem Kinde waschen solltest du die Haare.

(ii) A cette relation syntaxique plus étroite entre le verbe et l'objet direct correspond sémantiquement le fait que dans beaucoup de langues, ce syntagme a une signification idiomatique. Ce qui, dans de tels cas, n'est pas interprétable du point de vue de la composition, c'est l'association du verbe et de l'expression du possédé. Des exemples comme *ouvrir les yeux*, *tirer les oreilles* ont déjà été mentionnés. Pour l'allemand, on pourrait citer encore les expressions suivantes, à côté de beaucoup d'autres exemples analogues dans d'autres langues: *die Zähne zeigen* «montrer les dents», *auf die Nerven gehen* «porter sur les nerfs», etc.

(iii) Finalement, l'hypothèse d'une relation syntaxique plus étroite entre verbe et possédé rend également justice au fait que dans beaucoup de langues le possédé est incorporé dans le verbe (cf. (92)–(93) dans § 5.4.2). L'incorporation de noms dans des verbes est limitée dans beaucoup de langues aux désignations de possession inaliénable. Shibatani (1994) mentionne des exemples du mohawk, et on peut trouver un grand nombre d'exemples dans Baker (1988).

Comme les exemples suivants le montrent, les arguments qui viennent d'être avancés valent aussi pour les constructions à possesseur externe avec les verbes intransitifs et pour les cas où le possédé fait partie d'un syntagme prépositionnel:

- allemand
 (46) a. Der Kopf gebrummt hat mir wie noch nie.
 la tête bourdonné a à.moi comme encore jamais
 «J'ai eu des bourdonnements dans la tête comme jamais encore de ma vie.»
 b. Der Kragen geplatzt ist mir dann endgültig, als...
 le col éclaté est à.moi alors définitivement lorsque
 «J'ai fini par éclater lorsque [...].»

- (47) a. Ins Gesicht schlagen darf man einem Kinde nicht.
dans.le visage frapper doit on à.un enfant NEG
«On ne doit pas frapper un enfant sur le visage.»
- b. Lediglich auf die Schulter geküsst habe ich sie.
purement sur l' épaule embrassé ai je la
«Je n'ai fait finalement que l'embrasser sur l'épaule.»
- (48) a. Mir schwoll der Kamm /gingen die Augen auf.
à.moi enfla le peigne allèrent les yeux ouvert
«Je me dressai sur mes ergots / Mes yeux se desillèrent.»
- b. Ihm geht es jetzt an den Kragen.
à.lui va ça maintenant à le col
«Ça va aller mal maintenant pour lui.»
- c. Er geht mir auf die Nerven.
il va à.moi sur les nerfs
«Il me porte sur les nerfs.»

Les phrases (46)–(47) montrent la capacité qu'ont les sujets et les syntagmes prépositionnels désignant un possédé d'occuper la première place (*Vorfeld*) avec le verbe. Que ces structures puissent avoir aussi des interprétations idiomatiques est démontré par (48).

En examinant de plus près les verbes intransitifs, qui admettent le datif possessif, il est clair qu'il s'agit de verbes appelés «inaccusatifs». Certes, la plupart de ces verbes ne forment pas leur parfait avec l'auxiliaire *sein* et n'ont pas par là même de participe parfait autonome, mais ils manifestent toutes les autres propriétés qui ont été identifiées pour cette classe comme dépassant une seule langue (cf. Wegener 1991: 90–91): ils ont des sujets-patients non-agentifs, leur sujet est sérialisé en contact immédiat avec le verbe et porte l'accent rhématique dans les phrases thétiques («all-new utterances»):

- (49) allemand
- a. Ich sah, dass ihm der Atem stockte.
je vis que à.lui le souffle s'arrêtait
«Je vis qu'il avait la respiration coupée.»
- b. Mir stockte DER ATEM.
à.moi s'arrêtait le souffle
«J'en eus le souffle coupé.»

Dans la syntaxe chomskyenne, les sujets des verbes inaccusatifs sont analysés comme des objets sous-jacents. Il en résulte une généralisation simple: c'est à chaque fois l'objet direct sous-jacent qui forme un constituant avec le verbe dans les constructions à possesseur externe (en dehors des constructions avec syntagme prépositionnel). Ici, il faut cependant se poser la question de savoir si l'analyse en (44) ne vaut que pour les constructions à possesseur externe ou plus généralement pour la plupart des structures avec un datif. L'opinion exprimée par Vergnaud & Zubizarreta selon laquelle la place valencielle à saturer par le possesseur vient du possédé limiterait l'analyse en (44) aux constructions à possesseur externe. Des idées exprimées dans Wegener (1985, 1991), il ressort pourtant nettement que cette analyse est adaptée aux autres structures ayant un datif, à l'exception des circonstants marqués par le datif, comme le *dativus ethicus* et le *dativus judicantis*.

Pourquoi, dans beaucoup de langues européennes, le possesseur externe est-il caractérisé par le datif? Ce cas est-il assigné par les verbes ou le groupe verbal pertinents? Ces deux questions doivent être abordées brièvement avant la partie typologique proprement dite. Dans beaucoup de langues européennes et extra-européennes, le datif est utilisé pour coder une série de rôles thématiques apparentés: pour le destinataire (RÉCEPTEUR) et la victime du changement de possession, pour le bénéficiaire ou la personne lésée par l'action (BÉNÉFICIAIRE), pour celui qui est le siège d'un sentiment (EXPÉRIENT), etc. L'élément commun de tous ces rôles thématiques est de désigner l'entité (la plupart du temps un humain) concernée non pas directement par l'action, mais indirectement. Cette motivation sémantique du datif est visible également dans les constructions à possesseur externe. L'influence sur les parties du corps ou la *sphère personnelle* concerne aussi le possesseur.

C'est par là que nous voudrions achever les préliminaires théoriques de notre étude typologique. Un tel préambule théorique court trop vite le danger d'être spécifique à une langue, c'est-à-dire trop orienté vers les phénomènes d'une seule langue et de faire des hypothèses sur des relations et des corrélations qui ne seraient même pas valables pour les langues voisines les plus proches. Ainsi, on a suggéré par ex. la possibilité d'une corrélation entre la non-existence de constructions à possesseur externe et l'existence d'articles définis invariants en comparant le français et l'anglais (cf. Vergnaud & Zubizarreta 1992): c'est une position qui se révèle intenable dans le cadre des données que nous avons prises en considération.² D'un autre côté, une étude typologique limitée aréalement se doit d'exploiter intensivement la riche littérature sur chaque langue pour notre domaine, afin de ne pas courir le risque, comme Shibatani (1994), de rester complètement en arrière des résultats obtenus lors de la discussion de chaque langue.

4. Délimitation du domaine de recherche

Selon une tradition et une méthodologie bien établies en typologie, la limitation de notre domaine de recherche est fondée aussi bien sur des critères formels que sur des critères fonctionnels. L'objet de notre recherche sont les constructions où le possesseur n'est pas codé avec le possédé dans un même syntagme, mais a le statut de constituant de phrase et d'actant. Pour l'identification de la construction, une relation sémantique ou conceptuelle de la possession entre deux syntagmes nominaux est également essentielle. Les deux critères soulèvent cependant encore des problèmes de délimitation: comme on l'a déjà souligné, on peut également analyser les constructions à possesseur implicite (par ex. (3)) comme des constructions à possesseur externe. Ces constructions ne seront traitées ici que brièvement. Les raisons formelles et sémantiques de leur délimitation par rapport au noyau de notre recherche seront exposées ultérieurement (§ 8). Le critère sémantique de la relation d'appartenance entre les désignations de deux syntagmes nominaux rend difficile la délimitation de la construction étudiée et des constructions avec le *dativus (in)commodi*. En tant que privilégiés ou lésés, nous sommes concernés par un effet sur une entité si celle-ci se trouve par rapport à nous dans une sorte de relation d'appartenance. En outre, à côté des relations décrites ci-dessus d'inhérence (possession inaliénable) et d'adhérence (élargissement de la sphère personnelle), il existe aussi des relations de possession très lâches. Dans de nombreuses langues européennes, nous trouvons ici aussi le datif et l'effet de distributivité de l'article défini:

- (50) allemand
- a. Die Fahrer trugen den Schülern den Koffer auf das
les chauffeurs portèrent aux élèves la valise sur la
Zimmer.
chambre
«Les chauffeurs portèrent les valises des élèves dans leur chambre.»
- b. Allen Reisenden wurde der Pass abgestempelt.
à.tous voyageurs fut le passeport tamponné
«On apposa un cachet à tous les passeports des voyageurs.»

Wegener (1985, 1991) considère le datif possessif comme un cas spécial du *dativus (in)commodi*. Il faut faire ici des distinctions avant tout sur la base de l'étroitesse de la relation d'appartenance. Peut-être le codage du possesseur

comme possessif à côté du datif est-il plus facile avec le *dativus (in)commodi* qu'avec le datif possessif.

- (51) allemand
- a. Sie haben mir meinen Pass noch nicht gestempelt.
vous avez à.moi mon passeport encore NEG tamponné
«Vous ne m'avez pas encore tamponné mon passeport.»
- b. ?Sie hat mir meinen Rücken massiert.
elle a à.moi mon dos massé
«Elle m'a massé le dos.»

En tout cas, des emplois du datif qui marquent incontestablement un circonstant comme le *dativus ethicus* restent en dehors.

Les données qui sont à la base des développements suivants proviennent de la littérature (aussi bien d'études spéciales que des grammaires descriptives)³ et des résultats d'un questionnaire qui fut traduit pour nous dans les 28 langues citées en (52):

- (52)
- | | |
|-------------------|--------------|
| allemand | italien |
| anglais | letton |
| basque | maltais |
| breton | néerlandais |
| bulgare | norvégien |
| estonien | polonais |
| finnois | portugais |
| français | roumain |
| gallois | russe |
| grec moderne | serbo-croate |
| hébreu | slovène |
| hongrois | suédois |
| irlandais moderne | tchèque |
| islandais | turc |

Cet échantillon couvre à peu près tous les principaux groupes linguistiques de l'Europe. Il manque malheureusement les langues du Caucase, mais nous avons quelques données pour le laze (kartvélien), le lezghien et le godoberi (nakh-daghestanien). Des exemples de langues non-européennes seront également souvent cités, mais ici, on ne peut naturellement espérer qu'une représentativité approximative.

5. Le codage du possesseur externe

Après avoir en § 1–4 surtout souligné les points communs entre les différentes langues, nous allons décrire et discuter dans les prochains chapitres les principales différences linguistiques qui s'observent dans les constructions à possesseur externe. On peut discerner quatre domaines principaux de distinction:

- (i) Codage du possesseur (cf. § 5)
- (ii) Restrictions sur le sens du verbe (cf. § 6)
- (iii) Qualités inhérentes du possesseur (cf. § 7.1)
- (iv) Qualités inhérentes du possédé (cf. § 7.2)

Ces domaines seront étudiés en détail dans les prochaines sections; ils constituent la base des conclusions théoriques ultérieures, ainsi que des généralisations aréales de la section 11.

Le trait le plus frappant des constructions à possesseur externe est le codage du possesseur, qui n'apparaît justement pas sous sa forme habituelle (placé adnominalement par rapport au possédé), mais comme actant autonome au niveau de la phrase. Nous distinguons quatre types principaux de codage, qui seront discutés en détail dans les sections suivantes.

- (i) Possesseur comme objet indirect (cf. § 5.1)
- (ii) Possesseur comme actant superessif (cf. § 5.2)
- (iii) Possesseur comme actant adessif (cf. § 5.3)
- (iv) Le possesseur usurpe la fonction syntaxique du possédé (cf. § 5.4)

A notre connaissance, les possesseurs externes font toujours face à des possesseurs internes, c'est-à-dire que toutes les langues ont des constructions possessives adnominales, et celles-ci sont toujours les constructions non marquées, même s'il y a des situations où seul le possesseur externe est naturel.

Dans la plupart des langues européennes, il y a, sous une forme ou sous une autre, des possesseurs externes. C'est seulement à la périphérie de l'Europe que se trouvent quelques langues qui n'ont pas de possesseurs externes et ne connaissent que des constructions à possesseur interne: d'une part le turc et le lezghien à l'est, d'autre part le gallois et le breton à l'ouest.

- (53) a. turc
 Çocuk adam-ın şapka-sın-a su dök-tü.
 enfant homme-GEN chapeau-3SG.POSS-DAT eau verser-PAS.3SG
 «L'enfant versa de l'eau sur le chapeau de l'homme.»
- b. lezghien
 Didedi xci-n q'il čüxü-zwa.
 mère(ERG) fils-GEN tête(ABS) laver-IMPF
 «La mère lave les cheveux du fils.»
- c. gallois
 Cwmpodd y garreg ar ei law dde.
 tomba la pierre sur sa main droite
 «La pierre lui est tombée sur la main droite.»
- d. breton
 stardet eneus e zorn dezañ.
 serré il.a sa main à.lui
 «Il lui a serré la main.»

5.1. Le possesseur comme objet indirect

5.1.1. Indo-européen ancien

Le type le plus répandu de possesseur externe en Europe est le possesseur comme objet indirect, c'est-à-dire le plus souvent comme actant au datif. Cette construction existait apparemment déjà en proto-indo-européen et est attestée dans la plupart des branches de la famille indo-européenne. La meilleure étude sur le datif possessif dans les langues indo-européennes reste toujours Havers (1911), qui a forgé pour cela le terme *dativus sympatheticus* et qui a donné une impulsion importante aux investigations ultérieures. (54 a–d) sont des exemples de langues indo-européennes anciennes.

- (54) a. sanskrit védique
 á te vájraṃ jaritá bāhvór dhāt
 PT toi.DAT carreau.de.foudre chanteur bras:DU.LOC mit
 «Le chanteur te mit le carreau de la foudre dans les bras.»
 (RV I 63.2)
- b. grec homérique
 enēplēsthen dé hoi ámphō haímatos ophthalmói
 se.remplirent PT lui.DAT les.deux sang:GEN yeux
 «Ses deux yeux se remplirent de sang.»
 (II. 16.348)

c. latin

cornix cornici numquam ocellum effodit
 corneille:NOM corneille:DAT jamais œil crève
 «Un corbeau ne crève jamais l'œil à un autre corbeau.»
 (i. e. Les loups ne se mangent pas entre eux)

d. gotique

fani galagida mis ana augona
 boue mit moi:DAT sur yeux
 «Il m'a mis un peu de boue sur les yeux.» (Jean 9.15)

L'étude de Havers se concentre sur les stades le plus anciennement attestés des langues indo-européennes, et il trouve dans presque toutes les branches de la famille des attestations de datif sympathique – en indo-iranien, en grec, en italique, en slave, en germanique, en celtique et en albanais. Il n'y a qu'en arménien où l'on ne trouve pas de datif du possesseur externe – à cet égard, cette langue se comporte comme les langues turques environnantes et les formes plus récentes de l'indo-iranien qui, manifestement, ne permettent plus de possesseur externe. Étant donné que l'arménien fut fortement influencé par le moyen-iranien, on peut parler ici d'influence par contact.

5.1.2. Indo-européen récent

Dans les langues européennes modernes, l'ancien datif sympathique est encore très vivant, surtout en balto-slave et en allemand. Quelques exemples:

(55) a. polonais

Lekarz spójrzał pacjentowi w usta.
 médecin regarda patient:DAT dans bouche
 «Le médecin examina la bouche du patient.»

b. slovène

Roka se mu je tresla.
 main REFL lui:DAT AUX trembler
 «La main lui tremblait.»

c. letton

Viņš masēja viņai kājas.
 il massa elle:DAT jambes
 «Il lui massa les jambes.»

(56) allemand

Lea hat ihrer Schwester die Nase geputzt.
 Lea a sa:DAT sœur le nez nettoyé
 «Lea a nettoyé le nez de sa sœur [fam. à sa sœur].»

Dans les autres langues germaniques (en dehors de l'islandais et du féroïen) et dans les langues romanes, le datif n'est plus complètement conservé comme cas propre, de sorte que la construction proto-indo-européenne n'existe plus sous la même forme. Malgré tout, les langues romanes poursuivent ce type: dans la mesure où les pronoms ont conservé la distinction datif/accusatif, les clitiques au datif sont employés dans cette construction. En outre, le nouveau marqueur de datif, qui vient de la préposition allative latine *ad* (espagnol *a*, français *à*, etc.), peut être utilisée dans cette fonction. Dans ces langues, il y a donc une continuité de la construction, même si la continuité matérielle des marqueurs n'est pas complète. Exemples pour le roman:

(57) a. italien

Il medico ha radiografato lo stomaco ai bambini.
 le médecin a radiographié l'estomac aux enfants
 «Le médecin a radiographié l'estomac aux enfants.»

b. espagnol

Le ensucieron el coche.
 lui souillèrent la voiture
 «On lui a souillé sa voiture.»

c. portugais

Este barulho cansa-me a cabeça.
 ce bruit fatigue-me la tête
 «Ce bruit me casse la tête.»

En néerlandais, il n'y a certes plus de distinction entre datif et accusatif, même pas dans les pronoms, mais l'objet indirect se distingue par l'ordre des mots de l'objet direct – il se trouve toujours devant l'objet direct. En (58 a) *hem* est l'objet indirect, et le possesseur externe en (58 b) se comporte exactement de la même manière.

(58) néerlandais

a. Ik gaf hem de boek.
 moi donnai lui le livre
 «Je lui ai donné le livre.»

- b. Men heeft hem zijn arm gebroken.
 on a lui son bras cassé
 «On lui a cassé le bras.»

Cependant, en néerlandais, le possesseur externe est toujours productif dans des constructions où le possédé est dans un groupe oblique (Vandeweghe 1986 a, 1986 b, 1987), comme en (59).

- (59) Ik tik hem op de fingers.
 moi taper lui sur les doigts
 «Je lui tape sur les doigts.»

Dans cette construction, il n'y a pas de second objet sans préposition, de sorte qu'on pourrait interpréter l'actant *hem* en (59) comme un objet direct. Il semble clair cependant que *hem* en (59) a la même fonction syntaxique qu'en (58 b).

En anglais aussi, on peut sur la base de l'ordre des mots distinguer un objet indirect et un objet direct, mais l'anglais a encore des restes sporadiques de l'ancienne construction, en particulier avec le verbe *look*, quand le possédé est *eyes* ou autres:

- (60) anglais
 a. She looked him in the eyes.
 «Elle le regarda dans les yeux.»
 b. He stared me in the face.
 «Il me dévisagea.»

5.1.3. Langues balkaniques

La situation est quelque peu compliquée dans les langues balkaniques (grec, bulgare et albanais), où le datif et le génitif ne se distinguent plus. Ainsi, dans la phrase (61), on ne reconnaît pas en surface si on a affaire à un possesseur adnominal ou à un possesseur externe avec statut d'actant.

- (61) grec moderne
 To aghóri érikse neró sto kapélo tu jerú.
 le garçon versa eau sur:le chapeau le vieillard:GEN/DAT
 «Le garçon a versé de l'eau sur le chapeau du vieillard.»

A priori, deux analyses sont imaginables – *to kapélo tu jerú* pourrait être un syntagme nominal, et *tu jerú* pourrait être un objet indirect, comme en (62).

- (62) O jatrós kitakse tu asthení sto stóma.
 le médecin regarda le patient:GEN/DAT dans:la bouche
 «Le médecin examina la bouche du patient.»

En (62), l'analyse est claire: le possesseur *tu asthení* est placé devant le possédé et doit être par conséquent un actant. Si le possesseur est pronominal, il peut comme en (63) apparaître comme pronom clitique, et il est alors également clair qu'il est externe.

- (63) Tu éspases to xéri
 lui cassas la main
 «Tu lui as cassé la main.»

En bulgare, l'ancien génitif/datif n'existe plus que pour les pronoms clitiques. Des cas comme (64) montrent clairement un possesseur externe.

- (64) bulgare
 Teče mu krāv ot usta-ta.
 coule lui sang de bouche-ART
 «Du sang lui coule de la bouche.»

Si le possesseur est un GN complet, il ne peut être exprimé que par la préposition *na*, qui est utilisée aussi bien pour l'objet indirect que pour le possesseur adnominal. Dans des cas comme (65), il est difficile de savoir s'il s'agit d'un possesseur interne ou externe.⁴

- (65) Momče-to izsipa voda vārxu šapka-ta na mǎž-a.
 garçon-ART versa eau sur chapeau à/de homme-ART
 «Le garçon versa de l'eau sur le chapeau de l'homme.»

En conclusion, on peut dire que dans les langues balkaniques aussi, le possesseur externe est traité comme un objet indirect, même si le marquage n'est pas aussi évident.

5.1.4. Langues non-indo-européennes d'Europe

Des langues non-indo-européennes d'Europe, seuls le basque et le maltais ont une construction à possesseur externe avec possesseur au datif. Exemples:

- (66) basque
Lagun-a-ri apurtu d-i-o-gu
ami-DEF-DAT casser 3SG.ABS-AUX-3SG.DAT-1PL.ERG
beso-a.
bras-DEF:ABS
«Nous avons cassé le bras à l'ami.»
- (67) maltais
Ġaġħal li lill-irsiera Torok jaqtgħulhom rashom.
força que aux-captifs turcs coupent:à:eux tête:leur
«Il les força à trancher la tête des prisonniers turcs.»

En maltais, le possesseur au datif semble être une innovation, peut-être sous influence italienne? En tout cas, l'arabe classique ne connaît pas de possesseur externe.

En ivrit également, le possesseur externe au datif est bien représenté (cf. Berman 1982), alors qu'il est encore inconnu en hébreu biblique

- (68) hébreu, (a) biblique, (b) israélien
- a. Wə-ħālōšā na'āl-o me'al raġl-o wə-jāraqā
et-retira sandale-3SG de:sur pied-3SG et-cracha
bō-ḫān-āw
dans-visage-3SG
«Elle lui retirera la sandale du pied et elle lui crachera au visage.»
(Deut. 25.9)
- b. Yored lo dam mi ha af.
descend lui sang de le nez
«Du sang lui coule du nez.»

En hongrois, il semble au premier abord qu'il y ait un possesseur externe au datif, cf. (69). Le possesseur au datif est certes typiquement devant le possédé (cf. 69 a–b), mais il peut être aussi séparé de lui (cf. 69 c).

- (69) hongrois (Biermann 1985: 44)
- a. A doktor bele-néz-ett a páciens-nek a
le médecin dedans-regarder-PAS:3SG le patient-DAT la
száj-á-ba.
bouche-3SG-INESS
«Le médecin examina la bouche du patient.»

- b. A Titanic-nak az összes utas-a vízbefulladt.
le Titanic-DAT les tout passager-3SG se.noyèrent
«Tous les passagers du Titanic se noyèrent.»
- c. A Titanic-nak vízbefulladt az összes utas-a.
le Titanic-DAT se.noyèrent les tout passager-3SG
«Tous les passagers du Titanic se noyèrent.»

Le syntagme nominal au datif *a páciens-nek/a Titanic-nak* en (69) fait cependant évidemment partie du syntagme nominal (cf. Szabolcsi 1981, 1984, Biermann 1985), même si, en surface, il ne forme pas un constituant continu avec le possédé.

5.1.5. Applicatifs d'objet indirect

Une autre possibilité d'exprimer le possesseur externe sous la forme d'un objet indirect est le possesseur externe comme objet d'un applicatif d'objet indirect. Une dérivation applicative marque que l'actant, qui est en surface l'objet direct, a un autre rôle sémantique que celui de patient. Particulièrement fréquents sont les applicatifs d'objet indirect ou «applicatifs datifs», c'est-à-dire des applicatifs qui indiquent que l'objet direct superficiel est un récepteur, un destinataire ou un bénéficiaire. De tels applicatifs datifs peuvent être utilisés dans les constructions à possesseur externe. Par là même, le possesseur au sens strict est objet direct, mais parce que le marquage du verbe comme applicatif datif rend clair que l'objet a un rôle «datif» (récepteur / destinataire / bénéficiaire, etc.), nous discuterons ce type de construction ici.

Les applicatifs sont très répandus dans les langues du monde, et les applicatifs datifs sont utilisés fréquemment pour l'expression de possesseurs externes. Cependant, dans les langues d'Europe, les applicatifs sont généralement très rares. C'est pourquoi nous citerons d'abord des exemples de langues extra-européennes. Les exemples (70)–(71) montrent l'applicatif en chichewa. (70 b) illustre l'applicatif pour marquer le rôle de récepteur de l'objet direct, en contraste avec (70 a), où le GN récepteur est exprimé comme actant oblique. (71 a) et (71 b) montrent l'alternance parallèle pour exprimer la relation de possession.

- chichewa (bantou; Baker 1988: 229, 11⁵)
- (70) a. Mbidzi zi-na-perek-a msampha kwa nkhandwe.
zèbres 3SG-PAS-donner-ASP piège à renard
«Les zèbres tendirent un piège au renard.»

- b. Mbidzi zi-na-perek-er-a nkhandwe msampha.
zèbres 3SG-PAS-donner-APPL-ASP renard piège
«Les zèbres tendirent un piège au renard.»
- (71) a. Fisi a-na-dy-a nsomba za kalulu.
hyène 3SG-PAS-manger-ASP poisson de lièvre
«La hyène mangea le poisson du lièvre.»
- b. Fisi a-na-dy-er-a kalulu nsomba.
hyène 3SG-PAS-manger-APPL-ASP lièvre poisson
«La hyène mangea le poisson du lièvre.»

Tout à fait semblables sont les exemples suivants du tzotzil, où il n'y a cependant pas de pendant à (70 a), parce qu'ici, l'applicatif est obligatoire.

- (72) tzotzil (maya; Aissen 1987: 107, 126)
Ch-a-k-ak'-be.
INCOMPL-2ABS-1ERG-donner-APPL
«Je te le donnerai.»
- (73) a. Ta s-toyilan j-jol.
INCOMPL 3ERG-lever 1POSS-tête
«Il continuait à lever ma tête» (m. à m. «à me lever la tête»).
- b. Ch-i-s-toyilan-be j-jol
INCOMPL-1ABS-3ERG-lever-APPL 1POSS-tête
«Il continuait à lever ma tête» (m. à m. «à me lever la tête»).

En Europe, l'applicatif du possesseur ne se trouve apparemment que dans les langues kartvéliennes. Nos exemples viennent du laze d'Artašen. En (74 a–b), la fonction bénéfactive de l'applicatif est illustrée, en (75 a–b) la fonction de possesseur (dans la linguistique kartvélienne, les applicatifs sont appelés le plus souvent «versions»; cf. Boeder (1968) et Harris (1981: 87, 288) pour le géorgien apparenté; Harris parle de «version possessive» au lieu d'applicatif du possesseur).

- laze (kartvélien; données de Sevim Genç)
- (74) a. nana pasta do-ç'u.
mère gâteau PREV-cuire:3SG.AOR
«Maman fit cuire un gâteau.»

- b. nana pasta do-m-i-ç'u.
mère gâteau PREV-1SG.OBJ-APPL-cuire:3SG.AOR
«Maman me fit cuire un gâteau.»

- (75) a. xe-pe-škimi dardal-am-an
main-PL-1SG.POSS trembler-TH-3PL
«Mes mains tremblent.»
- b. xe-pe m-a-dardal-e-n
main-PL 1SG.OBJ-APPL-trembler-TH-3PL
«Les mains me tremblent.»

5.2. Le possesseur comme actant superessif

Dans quelques langues européennes, on utilise un relateur de superessif, surtout une préposition avec le sens de «sur», pour marquer le possesseur externe. Cela se trouve avant tout dans les langues scandinaves: danois, norvégien, suédois *på*, islandais *á*:

- (76) a. suédois
Någon bröt armen på honom.
quelqu'un cassa le:bras sur lui
«Quelqu'un lui a cassé le bras.»
- b. norvégien
Legen røntgenfotograferte magen på dei.
le:médecin radiographia l'estomac sur eux
«Le médecin leur a radiographié l'estomac.»
- c. islandais
Han nuddaði á henni fætur-na.
il massa sur elle jambes-ART:ACC
«Il lui massa les jambes.»

Au premier abord, il est surprenant de trouver un marqueur de superessif dans cette fonction. Au contraire, le possesseur au datif est beaucoup moins étonnant – finalement, le datif exprime généralement le fait d'être concerné, et le possesseur est souvent concerné par des actions qui concernent son possédé. (En outre, le datif exprime souvent seul le possesseur, par ex. latin *mibi est librum* «j'ai un livre»).

Mais il y a aussi des cas où un marqueur de superessif exprime la participation, même s'ils ne sont pas si répandus. C'est avant tout le cas de l'anglais *on* «sur» (cf. Fischer 1958, Menn 1972, Mair 1988), qui exprime une participation négative (adversité, maléfactif), par ex.

- (77) anglais
The rest of the children died on me.
«Les enfants qui me restaient sont morts.» (lit. «... me sont morts.»).
(James Stephens, *The Crock of Gold*, Dublin 1912)

Selon Fischer (1958), cet emploi de *on* remonte à une influence irlandaise (irlandais *ar* «sur»).⁶ On peut supposer que l'emploi de «sur» dans les langues scandinaves n'est pas indépendant et qu'il y a donc une espèce d'influence aréale.

En dehors de l'Europe du Nord, nous avons trouvé un possesseur externe marqué par le superessif dans le Caucase, en godoberi. Dans cette langue, le possesseur externe est marqué par le cas superessif si le possédé est à un cas oblique (spatial), par ex.

- (78) godoberi (nakh-daghestanien)
a. anča b-ax-a di-č'u reRila-č'u.
pierre N-tomber-AOR moi-SUP jambe-SUP
«Une pierre m'est tombée sur la jambe.»
b. toxtor haliž-ata-da wašu-č'u xela.
médecin(ABS) regarder-CONV.PRES-COP garçon-SUP dans.bouche
«Le médecin regarde dans la bouche du garçon.»

5.3. Le possesseur comme actant à l'adessif

Dans quelques langues européennes, le possesseur externe peut être marqué par l'adessif («chez»). Cela n'est pas très surprenant, parce que dans ces langues, le marqueur à l'adessif sert aussi à marquer le possesseur dans des phrases à prédication possessive («Chez moi est un livre», c'est-à-dire «J'ai un livre»). Le possesseur à l'adessif se trouve avant tout en finnois et estonien, et en russe (sans doute sous influence finno-ougrienne).

- (79) a. finnois
Minulla lähtee kohta juna.
moi:ADESS partir bientôt train
«Mon train part bientôt.»

- b. estonien
Ta-l jooks-eb nina-st ver-d.
lui-ADESS courir-3SG.PRES nez-EL sang-PART
«Il saigne du nez.» (litt. «Du sang lui court du nez.»)

- (80) russe (Garde 1985: 187)
a. U nego drožat ruki.
à lui tremblent mains
«Les mains lui tremblent.»
b. Traube xotel osmotret' u Bestuževa pravuju ruku.
Traube voulait regarder à Bestužev droite main
«Traube voulait regarder la main droite de Bestužev.»

En russe, il y a aussi, à côté du possesseur à l'adessif, un possesseur au datif hérité de l'indo-européen (cf. ci-dessus § 5.1.2). La répartition des deux constructions est en partie syntaxique (cf. § 2.6), en partie sémantique (cf. Garde 1985, Cienki 1993). Pour les subtiles différences sémantiques, cf. Cienki (1993).

En dehors de l'Europe du nord-est, nous trouvons le possesseur à l'adessif également au nord-ouest, en irlandais. Le possesseur externe est marqué le plus souvent par la préposition *ag* «à».

- (81) irlandais
a. Bhí an lámh ar crith aige.
était la main sur trembler à.lui
«La main lui tremblait.»
b. Tá an srón ag cur fola aige.
est le nez à semant de.sang à.lui
«Le nez lui saigne.»

5.4. Le possesseur usurpe la fonction syntaxique du possédé

5.4.1. Codage du possesseur usurpateur

Dans beaucoup de langues, en particulier en dehors de l'Europe, le possesseur externe peut remplir la fonction syntaxique que devrait à vrai dire occuper le possédé à cause de son rôle sémantique. Exemples (82)–(83).

- (82) sotho (bantou; Voeltz 1976)
Ke roba Opa letsoho.
moi casser Opa bras
«Je casse le bras d'Opa.»
- (83) coréen (Chun 1986)
a. accessi-ka sikey-lul cwul-ul kochi-ess-ta.
oncle-NOM montre-ACC chaine-ACC réparer-PAS-IND
«Mon oncle répara le bracelet d'une montre.»
b. i sangcem-i cwuun-i pakw-i-ess-ta.
ce magasin-NOM propriétaire-NOM changer-PASS-PAS-IND
«Le propriétaire de ce magasin a changé.»

La grammaire relationnelle parle dans ces cas-là d'*ascension* (ou *montée*) du possesseur. Que le possesseur remplisse la fonction syntaxique («relation grammaticale») qu'occupe le possédé au niveau sous-jacent est exigé par la «Relational Succession Law», selon laquelle un membre promu («ascendee») occupe la fonction syntaxique du constituant qui sert à sa montée (cf. Blake 1990: 99–103).

Les cas les plus fréquents sont ceux où le possesseur devient objet direct ou sujet, comme en (82)–(83 a) et (83 b). Dans quelques langues, le possesseur externe usurpateur est également possible si le possédé a originellement une fonction oblique, par ex.⁷

- (84) kalkatungu (australien; Blake 1990: 102)
Ithi ngai-ngu thapantu-thi thuna malhtha.
fourmi moi-LOC pied-LOC courir multitude
«Une multitude de fourmis court sur mon pied.»
- (85) krongo (kordofanien; Reh 1985)
m-áa ábà-ŋ ká-ti-káamù k-iiyù.
et-elle passer LOC-lion LOC-visage
«Et elle passe près d'un lion (litt. du visage d'un lion).»

Dans les langues européennes, des structures comme (82)–(85) sont limitées à des cas très spécifiques. Pour certains procès corporels, aussi bien la partie du corps que la personne entière peut être le sujet:

- (86) suédois
a. Hans hand darrade.
sa main tremblait
«Sa main tremblait.»
b. Han darrade på handen.
il tremblait sur la:main
«Il tremblait de la main.»
- (87) anglais
a. He kissed her.
«Il l'a embrassée.»
b. He kissed her on the cheek.
«Il l'a embrassée sur la joue.»

En outre, quelques particularités frappantes de parties du corps peuvent être exprimées aussi bien par les parties du corps que par la personne entière.

- (88) français
a. Les cheveux de Sylvie sont noirs.
b. Sylvie est noire de cheveux.
- (89) allemand⁸
a. Selig sind die, die arm im Geiste sind.
bienheureux sont ceux qui pauvres dans.l' esprit sont
b. Selig sind die, deren Geist arm ist.
bienheureux sont ceux dont esprit pauvre est
«Bienheureux les pauvres d'esprit.»

Avec les prédicats transitifs, l'usurpation de la fonction de possédé par le possesseur est à peine connue dans les langues européennes. Une construction comparable à la phrase coréenne (83 a) se trouve seulement en grec homérique (cf. Hahn 1954, Jacquino 1989). Dans cette construction, le possesseur et le possédé sont au même cas, le plus souvent à l'accusatif. Hahn (1954) cite cependant des exemples avec le génitif et le datif.

- (90) grec homérique (Hahn 1954)
a. génitif
emeïo theà Thétis hēpsato goúnōn
moi:GEN déesse Thetis toucha genoux:GEN
«La déesse Thetis me saisit aux genoux.»

b. datif

Akhaioĩsin dè méga sthénos émbal' hekástōi
 Achéens:DAT PT grande force mit.dedans chacun:DAT
 kardíēi
 cœur:DAT
 «Elle mit une grande force dans le cœur de chaque Achéen.»
 (Il. 11.11–12)

c. accusatif

tón rh' ébalen kephalèn hupèr ouátos oxéi khalkōi
 celui.ci PT atteignit tête sur oreille javelot:DAT d'airain
 «Il atteignit celui-ci à la tête avec son javelot au-dessus de l'oreille.»
 (Il. 15.433)

De tels doubles accusatifs sont particulièrement fréquents avec les verbes signifiant «frapper» et «blesser», où l'affectation de la personne entière est particulièrement nette.

5.4.2. Codage du possesseur «chassé»

Dans la construction avec possesseur usurpateur, le possédé est «chassé» de sa fonction syntaxique de base (dans la grammaire relationnelle, on dit alors que le possédé remplit la fonction syntaxique d'un «chômeur»). Dans de tels cas il y a trois types principaux de codage du possédé: (i) même marquage, (ii) marquage locatif, (iii) incorporation.

Le même marquage se trouve par ex. en coréen (cf. 83 a–b) et en grec homérique (cf. 90 a–c), où le possédé est au même cas que le possesseur. Cependant, possesseur et possédé se distinguent très bien dans leur comportement grammatical. Chun (1986) montre en détail que seul le possesseur possède les propriétés d'une fonction grammaticale centrale (flottement des quantificateurs, passivation, topicalisation). Pour le grec homérique, il n'y a pas d'études correspondantes, mais on peut supposer qu'ici aussi, les deux actants ont des propriétés différentes de comportement.⁹

Nous trouvons le codage locatif dans des cas comme (86)–(88), quand la personne devient sujet du prédicat qui exprime un procès. Dans ces cas-là, nous avons incontestablement une sorte de métonymie, où le tout est mis pour la partie. Au lieu de (86 b) (ci-dessous répété), nous pourrions dire aussi plus brièvement (86 c), et au lieu de (91 a) (91 b).

(86) suédois

- b. Han darrade på handen.
 lui tremblait sur la:main
 «Il tremblait à la main.»
- c. Han darrade.
 lui tremblait
 «Il tremblait.»

(91) anglais

- a. He is bleeding from the nose.
 «Il saigne du nez.»
- b. He is bleeding.
 «Il saigne.»

Le possédé n'est donc ici qu'une spécification supplémentaire qui est visiblement codé en locatif parce que le possédé est conceptualisé comme lieu.

Dans les cas où des propriétés de parties du corps sont prédiquées, comme en (88)–(89), des prépositions plus abstraites comme français *de*, allemand *an* sont utilisées, ce qui est certainement en rapport avec le fait qu'ici, il ne peut y avoir aucune localisation simple. Dans ces cas-là, le possédé n'est pas non plus omissible, cf. *Sylvie est noire*, *Selig sind die*, *die arm sind* – ce sont certes des phrases possibles, mais elles ne peuvent s'employer dans la même situation.

Enfin, il y a encore la possibilité que le possédé soit incorporé dans le verbe. Exemples:

(92) tchouktche (Nedjalkov 1976: 197, 198)

- a. ətləg-e məle-nin ekk-in gətkalgan
 père-ERG casser-PAS.3SG fils-GEN jambe(ABS)
 «Le père cassa la jambe de son fils.»
- b. ətləge ekək gətkə-mlja-nen
 père-ERG fils(ABS) jambe-casser-PAS.3SG
 «Le père cassa la jambe à son fils.»

(93) aceh (Durie 1985: 52)

- a. Ka-lôn-tèt rumoh-gopnyan.
 IN-moi-brûler maison-3SG.POSS
 «J'ai brûlé sa maison.»

- b. Gopnyan ka-lôn-têt-rumoh-geuh.
lui IN-moi-brûler-maison-3
«Je lui ai brûlé sa maison.»

Une série d'autres cas sont réunis dans Baker (1988), par ex. du mohawk et du tiwa du Sud.¹⁰ Il semble que ce type ne soit pas représenté dans les langues européennes.

5.5. Le possesseur exprimé au réfléchi indirect

Si le possesseur externe qui est exprimé comme objet indirect est co-référentiel avec le sujet, un pronom réfléchi est employé en règle générale, par ex. français *Elle s'est lavé les mains*, allemand *Sie wusch sich die Hände*. Mais dans quelques langues qui ont des réfléchis verbaux, on peut employer aussi une forme réfléchie du verbe (cf. Geniušienė 1987 pour les réfléchis verbaux). En sanskrit védique et en grec ancien par ex., le moyen a aussi cette fonction (cf. Schmidt 1965).

- (94) sanskrit védique (Havers 1911: 24)
- a. yó me kukṣī sutásomaḥ pṛṇāti
qui à.moi ventre ayant.pressé.soma remplit
«Qui a pressé du soma et me remplit le ventre.» (RV X 28.2)
- b. ā yāḥ sómena jaṭhāram āpiprata
PT qui soma:INSTR ventre remplissait
«qui se remplissait le ventre de soma» (RV V 34.2)
- (95) grec ancien
- a. nípsato d' autòs kheĩras
lava:MOY PT lui main:ACC.PL
«Il se lava les mains.» (Il. 16.230)
- b. dákrua t' òmòrgnunto
larmes PT essuyèrent:MOY
«Ils s'essuyèrent les larmes.» (Od. 11.527)

Le moyen sert en grec aussi bien pour l'expression d'un objet à l'accusatif co-référentiel (par ex. *louō* «je lave» – *louómαι* «je me lave») que pour l'expression d'un actant bénéficiaire co-référentiel (par ex. *paraskeuázō* «je procure» – *paraskeuázomαι* «je me procure»); cette fonction est appelée «auto-

bénéfactif» par Geniušienė (1987). Les exemples grecs en (95) pourraient donc être aussi bien des cas particuliers de § 5.1 (possesseur comme objet indirect), que des cas particuliers de § 5.4 (possesseur comme objet direct). Cependant, la construction moyenne à possesseur externe n'est pas directement couplée à ces deux autres constructions. Elle en est, au contraire, relativement indépendante.

6. Signification du verbe

Comme nous avons déjà vu ci-dessus en § 2, les possesseurs externes sont limités de manière typique à des situations où le possesseur est affecté par l'action qui concerne son possédé. Les verbes transitifs prototypiques, qui admettent le possesseur externe, sont des verbes comme «laver», «panser», «couper», «abîmer», etc., c'est-à-dire des actions physiques que l'on effectue sur d'autres personnes ou des choses qui se rapportent à elles. Les verbes intransitifs prototypiques à possesseur externe sont ceux qui désignent des procès physiques, comme par ex. «mourir», «se dessécher», «être pris par les glaces», «tourner», etc. Dans la plupart des langues européennes, les possesseurs externes ne sont permis qu'avec de tels verbes. Ils ne sont par ex. pas possibles avec des verbes mentaux comme «voir», «percevoir», «étudier», avec des verbes spatiaux comme «sauter», «traverser», et généralement à des actions limitées à la sphère du sujet comme «manger», «boire», «perdre», «utiliser». Parmi les verbes intransitifs, les inergatifs n'admettent pas de possesseur externe, par ex. «danser», «jubiler», «parler».

Ces limitations, qui valent plus ou moins sous la même forme pour des langues comme le français, l'allemand et le russe, ne sont cependant pas aussi fortes dans toutes les langues. A cet égard, les langues balkaniques, où même avec les verbes d'état un possesseur au datif est pratiquement toujours possible, sont particulièrement libérales, cf. (96)–(99).

- (96) bulgare
Tova mi e glava-ta.
cela me.DAT est tête-ART
«Cela est ma tête.» (lit. «Cela m'est la tête.»).
- (97) serbo-croate
Kamen mu je ležao na desnoj ruci.
pierre à.lui est placé sur droite main
«La pierre était posée sur sa main droite.»

- (98) roumain
Unde îți este baie?
où à.toi est salle.de.bains
«Où est ta salle de bains?»
- (99) albanais (Buchholz & Fiedler 1987: 232)
Ia di emrin grekut.
lui je.connaiss nom Grec:DAT
«Je connais le nom du Grec.»

D'autres différences systématiques entre langues européennes ne sont pas faciles à établir, bien qu'il y en ait certainement. En italien par ex., on peut dire (100 a), tandis que (100 b) en allemand et (100 c) en français ne sont pas possibles. «Voir» est un verbe, où l'objet direct n'est incontestablement pas affecté.

- (100) a. italien
Le ho visto le gambe.
lui ai vu les jambes
«J'ai vu ses jambes.»
- b. allemand
*Ich habe ihr die Beine gesehen.
j' ai lui les jambes vu
- c. français¹¹
*Je lui ai vu les jambes.

La limitation à des verbes d'affectation se trouve également dans des langues non-européennes. Ainsi, Hyman et al. (1970) montrent que les possesseurs externes n'apparaissent en igbo que lorsque le verbe n'est pas statif.

- (101) igbo (Hyman, Alford & Akpati 1970)
- a. ọ gbàjiri m áka.
il casser me bras
«Il m'a cassé le bras.»
- b. *ọ nùrù m ólu.
il entendre me voix
«Il a entendu ma voix.»

L'étude détaillée interlinguistique des limitations de la signification du verbe doit être réservée à des recherches ultérieures.

7. Qualités inhérentes du possesseur et du possédé

7.1. Qualités du possesseur

Nous avons déjà indiqué en § 2 que le possesseur dans des constructions à possesseur externe est typiquement humain. En ce qui concerne ce paramètre, il y a d'intéressantes variations entre les langues, que l'on saisit mieux grâce à une hiérarchie d'implication (cf. Seiler 1983). Cette hiérarchie correspond pour l'essentiel à la hiérarchie d'humanité de Silverstein (appelée aussi hiérarchie d'empathie, de saillance ou d'individuation).

- (102) pronoms 1./2. Ps. < 3. Ps. < nom propre < appellatif humain < non-humain

Cela signifie que si une langue admet un possesseur externe pour une de ces classes de GN, elle les admet aussi pour toutes les classes situées à gauche dans la hiérarchie. Pour chacun de ces points sur l'échelle hiérarchique, il y a des preuves, bien que tous les points ne soient pas d'égale importance.

La distinction la plus importante est celle entre «humain» et «non-humain». Dans les langues européennes, les constructions à possesseur externe avec des possesseurs non-humains sont pratiquement partout impossibles. Des exemples comme (103 a)–(104 a) de langues extra-européennes ne peuvent être traduits dans les langues européennes qu'avec des constructions à possesseur interne (103 b)–(104 b).

- (103) a. sotho (bantou; Voeltz 1976)
Palesa obala buka maqephe.
Palesa lit livre pages
«Palesa lit les pages du livre.»
- b. russe
*Palesa čitaet knige stranicy.
Palesa lit livre:DAT pages
- (104) a. coréen (Maling 1991: 339)
Nay-ka panana-lul kkepcil-ul kka-ass-ta.
moi-NOM banane-ACC peau-ACC peler-PAS-IND
«J'enlevai la peau de la banane.»
- b. allemand
*Ich entfernte der Banane die Schale.
je pelai à.la banane la peau

Très répandue est également l'opposition entre pronoms personnels et GN normaux. En portugais par ex., le possesseur externe n'est possible que s'il s'agit d'un pronom personnel, cf. (105). En français aussi, le possesseur externe pronominal est nettement meilleur que le nominal.

- (105) portugais
- a. *A mãe está lavando os cabelos ao menino.
la mère est en.lavant les cheveux au garçon
«La mère lave les cheveux au garçon.»
- b. A mãe está lhe/te/me lavando os cabelos.
la mère est lui/te/me en.lavant les cheveux
«La mère lui/te/me lave les cheveux.»

Une telle régularité vaut pour le grec homérique, comme Havers (1911: 62–109) l'a montré. Dans la très grande majorité des cas, le possesseur au datif est un pronom personnel, tandis qu'avec les substantifs le génitif adnominal est préféré. On le voit particulièrement bien dans des exemples comme (106 a–b), où datif et génitif apparaissent dans la même phrase.

- (106) grec homérique (Havers 1911: 5)
- a. thumòs dé moi éssutai édē, ēd' állōn
esprit PT moi:DAT s'est.élancé déjà et d'autres
hetárōn
compagnons.GEN
«Mon cœur déjà est parti ainsi que celui de (mes) autres compagnons.»
(*Od.* 10.484–485)
- b. hōdé sph' egképhalos khamádis rhéoi hōs hōde
ici leur:DAT cerveau à.terre que.coule comme ce
oīnos, autōn kai tekēōn.
vin d'eux et d'enfants
«Que leur cerveau et celui de leurs enfants coule par terre ici, comme ce vin.»
(*Il.* 3.300–301)

On pourrait penser que cette limitation est liée au fait que les pronoms personnels en portugais, français et grec homérique sont des clitiques. Contre cette hypothèse, il y a d'abord le fait que quelques langues avec des pronoms clitiques ne présentent pas cette limitation, par ex. l'italien (cf. 107). Deuxièmement, et cela est plus important, il y a cette limitation aussi dans des langues sans pronoms clitiques, comme dans la prose latine classique. Havers (1911:

199–219) cite des exemples des écrits de Cicéron, où avec le même verbe et le même possédé on a un possesseur interne ou un possesseur externe, selon que le possesseur est un pronom personnel ou un GN plein, cf. (98).

- (107) italien¹²
Gli tremava la mano./ Alla donna tremava la mano.
lui tremblait la main à.la femme tremblait la main
«La main lui tremblait / La main de la femme tremblait.»
- (108) latin
- a. mihi praeda de manibus eripitur
moi:DAT proie de mains arracher:PASS.3SG
«La proie me fut arrachée des mains.» (Cic. Verr. 1.142)
- b. Henna tu de manu Cereris Victoriā eripere... conatus
Henna toi de main de.Cérès victoire arracher tenté
es?
AUX:2SG
«Henna [ville de Sicile], as-tu tenté d'arracher la victoire de la main de Cérès?» (Cic. Verr. 4.112)

Il semble donc clair que cette limitation est motivée sémantiquement et non morpho-syntaxiquement.

Pour les autres points sur l'échelle hiérarchique, les preuves proviennent principalement des langues indo-européennes anciennes, et la hiérarchie en (102) a déjà été découverte pour l'essentiel par Havers 1911: § 97.¹³

La préférence du possesseur externe pour les 1^e et 2^e personnes en face de la 3^e ne se laisse prouver que statistiquement. Selon Havers (1911: 187, 195, 319), on trouve par ex. en latin archaïque le datif sympathique avant tout avec les pronoms des premières et deuxième personnes, plus rarement à la troisième. De même, la préférence pour les noms propres dans les langues indo-européennes anciennes ne se voit qu'à la fréquence. Chez Homère par ex., les datifs possessifs sont, quand il s'agit de syntagmes non-pronominaux, des noms propres (Havers 1911: 166), de même en sanskrit védique (Havers 1911: 45). Un autre exemple que les noms propres, plutôt que les appellatifs, peuvent être des possesseurs externes est fourni par l'italien. En italien, le possesseur externe dans des phrases comme (109) ne peut pas être un appellatif, tandis qu'un pronom personnel clitique peut l'être sans problème et qu'un nom propre est à peu près dans le même cas.

- (109) a. Gli ha versato acqua sul cappello.
lui a versé eau sur.le chapeau
«Il (lui) a versé de l'eau sur son chapeau.»
- b. (?)Ha versato acqua sul cappello a Federico.
a versé eau sur.le chapeau à Federico
«Il a versé de l'eau sur le chapeau de Federico.»
- c. *Ha versato acqua sul cappello all' uomo
a versé eau sur.le chapeau à.l' homme
«Il a versé de l'eau sur le chapeau de l'homme.»

Les preuves pour les cinq points situés sur l'échelle hiérarchique en (102) n'ont donc pas la même force – c'est la hiérarchie « pronom personnel > substantif humain > non-humain » qui est le mieux établie, tandis que les sous-hiérarchies « 1^e / 2^e personne > 3^e personne » et « nom propre > appellatif » sont nettement moins marquées. Cependant, il n'y a aucun doute sur le fait que l'apparition de possessseurs externes est limitée par la hiérarchie universelle d'animation (102) qui est aussi d'importance centrale dans d'autres domaines de la grammaire.

7.2. Qualités du possédé

Comme nous l'avons déjà établi ci-dessus en § 2.2, le possédé est souvent caractérisé comme possession inaliénable du possesseur. Cette caractérisation est plutôt vague et ne donne pas de bonne base de départ pour la description des différences entre les langues concernant le possédé. Le paramètre le plus important par lequel de telles différences entre les langues se laissent caractériser est la distinction « partie du corps vs. autre ». Avec le possesseur au datif, la différence entre le français d'une part, l'allemand et le russe d'autre part, est particulièrement frappante: en français, seuls les substantifs désignant des parties du corps peuvent être employés ainsi, en allemand et en russe, on peut trouver aussi d'autres substantifs:

- (110) français
Je lui ai cassé la jambe/le bras.
- (111) a. français
Je lui ai cassé les lunettes/*la fenêtre.
- b. allemand
Ich habe ihm die Brille/ das Fenster zerbrochen.
j' ai lui les lunettes la fenêtre cassé

- c. russe
Ja slomala emu očki/ okno.
je cassai lui:DAT lunettes fenêtre

En allemand (et aussi dans les langues slaves), il semble suffire pour l'interprétation possessive que le possédé soit défini, c'est-à-dire unique en son genre, à l'intérieur d'un cadre contextuel. On peut ainsi comprendre (112 a–b) comme (111 b), parce qu'on n'a normalement (du moins en voyage) qu'une valise et que l'on a typiquement seulement un vélo, c'est-à-dire que la valise et le vélo sont uniques dans le cadre donné. Par contre, le ruban élastique en (112 c) doit être défini sur la base d'une mention précédente, parce qu'il n'y a pas de cadre universellement connu à l'intérieur duquel il peut être compris comme unique en son genre (Dans un contexte spécifique un tel cadre pourrait être créé, et alors même (112 c) pourrait être compris comme datif possessif).

- (112) allemand
- a. Sie hat mir den Koffer ins Hotelzimmer getragen.
elle a à.moi la valise dans.la chambre d'hôtel porté
«Il a porté ma valise dans la chambre d'hôtel»
- b. Mir ist das Fahrrad kaputtgegangen.
à.moi est la bicyclette été fichu
«Mon vélo s'est cassé»
- c. Er hat mir das Gummiband zerrissen.
il a à.moi le ruban élastique déchiré
«Il m'a déchiré le ruban élastique»

La condition selon laquelle le possédé doit être une partie du corps est valable en fait pour toutes les langues européennes avec la construction d'usurpation de § 5.4. Comme les exemples (83 a–b) le montrent, cette condition n'est pas valable pour toutes les langues non-européennes.

8. Le possesseur implicite

8.1. Le phénomène

Au début de cette contribution (§ 1, exemples (3 a–c)), nous avons déjà vu que le possesseur peut dans certains cas rester aussi tout à fait inexprimé. En (113 a–c), nous voyons d'autres exemples de ce phénomène.

- (113) a. français
Les enfants ont claqué les doigts.
- b. letton
Suns luncina asti.
chien remue queue
«Le chien remue la queue.»
- c. suédois
Han skakade på huvudet.
il secoua sur la:tête
«Il secoua la tête.»
- d. allemand
Thomas hat den Vater verloren.
Thomas a le père perdu
«Thomas a perdu son père.»

A première vue, ce phénomène n'a pas grand chose à voir avec le sujet de notre contribution, les possesseurs externes. Mais nous verrons par la suite (cf. § 9.5) qu'il y a des relations étroites entre ces deux constructions qui nécessitent que nous nous occupions plus en détail des possesseurs inexprimés.

Nous trouvons naturellement des possesseurs inexprimés également dans des langues non-européennes, cf. les exemples de langues africaines:

- (114) a. igbo (niger-congo; Hyman et al. 1970)
 ó gbàjiri áka / *ó sàra úgbo
 lui cassa bras lui lava voiture
 «Il se cassa le bras.» «Il lava sa voiture.»
- b. haya (bantou; Hyman 1977)
 η-k-óogy' émikôno / η-k-óogy' émótoká yanǵe
 1-P3-laver mains 1-P3-laver voiture ma
 «Je lavai(s) mes mains.» «Je lavai(s) ma voiture.»

Hyman parle ici, dans une terminologie transformationnelle, d'«effacement du possesseur» (*possessor deletion*) (cf. aussi Seiler 1983: 18–19), mais nous préférons parler de «possesseurs implicites». Les possesseurs implicites de ce genre sont comparables au sujet implicite d'infinitif qui est contrôlé par un élément de la proposition subordonnante, c'est-à-dire déterminé référentiellement (le contrôle est représenté par co-indexation, l'actant implicite par «Ø»: *George_i tenta de Ø_i travailler*). De même, on peut dire, dans le cas de posses-

seurs implicites en (113)–(114), que le sujet de la phrase contrôle un possesseur implicite: *Les enfants_i ont claqué les Ø_i doigts*.¹⁴ La motivation fonctionnelle d'avoir un actant implicite est tout à fait semblable pour le sujet de l'infinitif et pour le possesseur. Pour des raisons d'économie, un actant peut rester implicite si son référent est prévisible avec certitude ou grande vraisemblance. Considérons les exemples en (115)–(116).

- (115) sujet implicite de l'infinitif
 a. *Lea_i tenta de Ø_i lire un livre.*
 b. *Robert_i veut Ø_i épouser Maria.*
- (116) possesseur implicite
 a. *Sophie_i grinçait des Ø_i dents.*
 b. *Claude_i ouvrit les Ø_i yeux.*

En (115)–(116) (a), la référence de l'actant implicite est prévisible avec certitude: on ne peut qu'essayer d'accomplir une action dont on est soi-même le sujet agissant (**Lea tenta de sa mère lire un livre* n'est pas seulement déviant grammaticalement, mais aussi sémantiquement), et on ne peut grincer qu'avec ses propres dents (**Sophie grinçait de mes dents* est de même impossible sémantiquement). Dans les cas (b) de (115)–(116), la référence de l'actant implicite est prévisible avec une grande vraisemblance. La volonté se rapporte le plus souvent à ses propres actions (cf. 115 b), et on ouvre la plupart du temps ses propres yeux (cf. 116 b).

8.2. Distribution du possesseur implicite selon les types de situations

Diverses langues permettent les possesseurs implicites sous différentes conditions. La variation typologique concernant les types de situations se laisse décrire par la hiérarchie d'implication en (117).

- (117) Hiérarchie pour l'apparition d'un possesseur implicite de l'objet direct
- | | | |
|----------------------|--------------|----------|
| mouvements corporels | < actions de | < autres |
| directs | routine | actions |

Cela signifie que si, dans une langue, un possesseur implicite est possible pour une position dans la hiérarchie, il l'est aussi pour toutes les positions à gauche, mais l'inverse n'est pas obligatoirement vrai. La motivation fonction-

nelle de cette hiérarchie est claire et ne demande pas d'explication complémentaire. Par (117), on peut donc prévoir exactement quatre types de langues:

(i) Langues où le possesseur doit toujours être explicite, par exemple le hongrois, le turc, et largement aussi l'anglais (où l'on doit dire: *She opened her eyes* «Elle ouvrit les yeux», *He shook his head* «Il secoua la tête»).

(ii) Langues où le possesseur implicite n'est possible que pour les mouvements corporels directs, c'est-à-dire des mouvements qui sont dirigés directement par le système nerveux central. Le français est une langue de ce type: ici, (113 a) et (116 a–b) sont possibles, tandis que (118 a–b) ne sont pas possibles, car ils ne désignent pas de mouvement corporel direct.¹⁵

(118) a. *Les enfants_i ont lavé le Ø_i visage.

b. *Les étudiants_i ont cassé la Ø_i tête.

C'est aussi par exemple le cas de l'allemand.

(iii) Dans d'autres langues européennes par contre, les possesseurs implicites sont aussi possibles avec les mouvements de routine qui concernent une partie du corps. En norvégien et en russe par ex., (119)–(120) (a) sont possibles, tandis que dans les phrases (b), où il n'y a pas d'actions de routine, le possesseur doit être explicité (le haya se comporte de la même manière, cf. (114 b)).¹⁶

(119) norvégien (Vergnaud & Zubizarreta 1992: 622)

a. De vasket ansiktet. / De barberte skjegget.
eux lavèrent le:visage eux rasèrent la:barbe
«Ils se lavèrent le visage.» «Ils se rasèrent la barbe.»

b. Han stolte på sitt hode. (*Han stolte på hodet.)
lui fit.confiance à sa tête
«Il faisait confiance à sa tête.»

(120) russe

a. Ja moju ruki.
moi lave mains
«Je me lave les mains.»

b. Ira nakrasila sebe brovi i resnicy.
Ira maquilla soi:DAT sourcils et paupières
«Ira se maquilla les sourcils et les paupières.»

(iv) Enfin, il peut y avoir des langues où le possesseur implicite est aussi possible avec d'autres types de situations. Nous n'avons pas d'exemple concret

à donner, mais on peut imaginer que dans des langues comme le japonais, où les actants verbaux peuvent toujours être implicites, les possesseurs puissent être implicites dans toutes les situations.

8.3. La corrélation typologique entre possesseurs implicites et affixes possessifs

L'(im-)possibilité du possesseur implicite entre dans une corrélation intéressante avec la (non-)existence d'une flexion possessive dans la langue concernée: quand la langue exprime la possession pronominale par des affixes flexionnels, un possesseur implicite n'est en règle générale pas possible; si, par contre, la possession pronominale est exprimée par des pronoms génitifs non-suffixaux ou des adjectifs possessifs, un possesseur implicite est possible. Nous trouvons donc des possesseurs implicites dans la plupart des langues indo-européennes d'Europe: les langues germaniques (cf. 3 c, 113 c–d, 119 a), balto-slaves (cf. 3 b, 113 b, 120 a), romanes (cf. 3 a, 113 a, 116 a–b). Voici d'autres exemples de possesseurs implicites pris de langues qui ont des pronoms possessifs non-affixaux (121 a–d).

(121) a. irlandais

D'ardaigh na páistí na lámha.
levèrent les enfants les mains
«Les enfants levèrent la main.» (lit. «... les mains.»)

b. grec moderne

Ánikse ta mátja.
ouvrit les yeux
«Il ouvrit les yeux.»

c. albanais (Buchholz & Fiedler 1987: 236)

Djali mbështeti kokën në jastëk dhe mbylli sytë.
garçon posa tête sur oreiller et ferma yeux
«Le garçon posa sa tête sur l'oreiller et ferma les yeux.»

d. lezghien (Haspelmath 1993: 103)

Č'ulaw nuk', q'il eqis-na, muk-aj kilig-na.
noir oiseau tête sortir-CONV nid-INEL regarder-AOR
«L'oiseau noir sortit sa tête et regarda en dehors du nid.»

Des exemples de langues avec affixes possessifs sont fournis par le hongrois, le turc et le maltais – ici, le possesseur doit être explicité. Malheureusement,

il n'y a pas en Europe de langue indo-européenne avec affixes possessifs, qui pourrait montrer qu'il s'agit en fait d'une propriété typologique et non génétique.

(122) a. hongrois

A gyerek-ek felemelték a kez-ük-et.
ART enfant-PL levèrent ART main-3PL-ACC
«Les enfants levèrent la (lit. leur) main.»

b. turc

Nevzat kafa-sı-nı salla-dı.
Nevzat tête-3SG-ACC secouer-PAS(3SG)
«Nevzat secoua la (lit. sa) tête.»

c. maltais¹⁷

Il-kelb qed iferfer denb-u.
le-chien PROG il:agite queue-3SG
«Le chien remue la (lit. sa) queue.»

En finnois, les deux constructions sont possibles, mais ici aussi, la construction avec possesseur explicite est préférée dans la langue littéraire; le possesseur implicite est familier.

(123) finnois

Hän pudisti päätä-än / päätä.
il hochä tête-3SG tête
«Il hochä la tête.»

La motivation de cette corrélation n'est pas difficile à trouver: les affixes flexionnels sont par leur nature même obligatoires et doivent être aussi présents même quand l'information qu'ils donnent est à vrai dire superflue. Cela vaut aussi pour d'autres catégories flexionnelles comme le temps, le nombre et en particulier l'accord. Le principe d'économie contribue vraisemblablement à l'explication de la corrélation: l'économie est plus grande pour les mots autonomes que pour les affixes.

L'inversion de la corrélation n'est cependant pas possible: si une langue n'a pas de suffixes possessifs, il peut arriver quand même qu'elle ne permette pas de possesseur implicite, mais exige un possesseur explicite. C'est le cas en anglais,¹⁸ en gallois et en breton, qui exigent en règle générale un possesseur explicite:

(124) a. gallois

Y mae 'r plant wedi codi eu llaw.
PT sont ART enfants après lever leur main
«Les enfants ont levé la main.»

b. breton

Bremañ e savom hor gar dehou.
maintenant PT soulever:1PL notre jambe droite
«Nous levons maintenant la jambe droite.»

c. anglais

She opened her eyes. (*She opened the eyes.)
«Elle ouvrit les yeux.»

Comme ces trois langues n'ont pas non plus de construction à possesseur externe, on pourrait proposer une autre corrélation typologique, entre l'existence d'un possesseur implicite et l'existence d'un possesseur externe: dans les langues slaves, romanes, et germaniques (en dehors de l'anglais et du néerlandais), il y a des possesseurs externes et des possesseurs implicites, tandis qu'en turc, hongrois, anglais, gallois et breton, il n'y a que des possesseurs internes et explicites. Malheureusement, il y a des contre-exemples dans les deux directions à cette corrélation: d'un côté, le maltais et l'hébreu moderne ont aussi bien des possesseurs externes que des possesseurs explicites. D'un autre côté, le portugais brésilien familier n'a plus que des possesseurs externes, mais a encore des possesseurs implicites.

8.4. Limitations de localisation pour le contrôle du possesseur implicite

Dans presque tous les cas de possesseur implicite que nous avons vus en § 8.1–3, le contrôleur est le sujet et le possédé avec le possesseur implicite est l'objet direct. Le possédé peut aussi être complément d'une préposition, comme en (3c) et (116a). De plus, le contrôleur peut être objet direct et le possédé complément d'une préposition, comme en (125a–b).

(125) a. Pierre a embrassé les enfants_i sur la Ø_i joue.b. Il a pris son enfant_i par le Ø_i cou.

Dans quelques langues, le possédé peut être aussi sujet, tandis que le contrôleur est objet. C'est ainsi par ex. en allemand, cf. (126a–b). Le sujet doit être

pendant rhématique et accentué, sinon la lecture avec possesseur implicite n'est pas disponible.

- (126) a. DER Ø_i MAGEN bereitet mir_i Kummer.
 l' estomac cause à.moi chagrin
 «Mon estomac me fait du souci.»
- b. Ihn_i hat DIE Ø_i FRAU betrogen.
 lui a la femme trompé
 «Sa femme l'a trompé.»

Le contrôle du possesseur implicite n'est par contre pas possible au-delà des limites de la proposition en français (Guéron 1985, Vergnaud & Zubizarreta 1992: 620):

- (127) a. *Anne_i est tombée et la Ø_i tête a heurté le trottoir.
 b. *Laurent_i croit que le Ø_i bras est cassé.

Dans d'autres langues, les conditions de localisation sont en partie moins strictes. L'italien par exemple permet des possesseurs implicites qui n'appartiennent pas à la même phrase que le contrôleur:

- (128) italien
- a. Don Corleone si alzò da dietro la scrivania.
 Don Corleone se leva de derrière le bureau
Il viso era ancora impassibile, ma *la voce*
 le visage était encore impassible mais la voix
 risuonava freddo come la morte.
 résonnait froid comme la mort
 «Don Corleone se leva de son bureau. Son visage était encore impassible, mais sa voix résonnait froide comme la mort.»
- b. Jack Woltz collezionava quadri di grandi pittori.
 Jack Woltz collectionnait peintures de grands peintres
La figlia aveva sposato un lord inglese,
 la fille avait épousé un lord anglais
il figlio una nobildonna italiana.
 le fils une noble.femme italienne
 «Jack Woltz collectionnait des tableaux de grands peintres. Sa fille avait épousé un lord anglais et son fils une noble italienne.»

Les conditions syntaxiques et textuelles plus précises de l'apparition de possesseurs implicites, de même que les rapports typologiques, sont malheureusement encore peu connues.

9. Singulier et pluriel à signification distributive

En français, un syntagme nominal qui désigne une partie du corps doit être au singulier s'il se rapporte avec valeur distributive à un possesseur pluriel externe ou implicite. En (129 a–c), la forme de pluriel du substantif désignant la partie du corps n'est pas possible (cf. Kayne 1975: 164–166, Vergnaud & Zubizarreta 1992).

- (129) a. Tu leur as photographié la bouche. <*les bouches>
 b. Elles ont hoché la tête. <*les têtes>
 c. Robert a chatouillé les enfants sur le pied. <*les pieds>

L'interprétation des syntagmes nominaux désignant la partie du corps est ici distributive, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs bouches en (129 a), plusieurs têtes en (129 b), et plusieurs pieds en (129 c), un ou une par possesseur.

Cette limitation est intéressante parce qu'elle n'est pas valable pour les constructions à possesseur interne. En français, aussi bien le singulier distributif que le pluriel distributif sont ici possibles:

- (130) a. Tu as photographié leurs bouches/leur bouche.
 b. Elles ont hoché leurs têtes/leur tête.

En anglais par contre, le substantif de la partie du corps ne peut pas être au singulier avec un sens distributif: seul le pluriel est possible. (131 a–c) sont les traductions de (129 a–c).

- (131) anglais
- a. You photographed their mouths. <*their mouth>
 b. They shook their heads. <*their head>
 c. Robert tickled the children on their feet. <*their foot>

Comme le français fait un usage extensif de possesseurs externes (et implicites), tandis que l'anglais connaît à peine les possesseurs externes, on pourrait

avancer l'hypothèse qu'entre singulier distributif et possesseur externe d'un côté, et pluriel distributif et possesseur interne de l'autre, il existe un lien (cf. Vergnaud & Zubizarreta 1992, qui construisent un échafaudage théorique compliqué pour ce lien hypothétique). Mais une telle corrélation n'apparaît pas d'après les données des langues européennes dont nous disposons. Certes, la plupart des langues à possesseur externe se comportent comme le français: si le possesseur est externe (comme en 129), on a le singulier distributif. Mais les langues européennes qui n'ont que des possesseurs internes ne se comportent pas toutes comme l'anglais. Cela vaut seulement pour le turc, qui a toujours le pluriel:

- (132) turc
Çocuk-lar el-ler-i-ni kaldır-dı-lar.
enfant-PL main-PL-3PL-ACC lever-PAS-3PL
«Les enfants ont levé la main.»

Mais en hongrois et en portugais du Brésil (où le possesseur externe n'est plus utilisé dans la langue familière), c'est toujours le singulier qui est employé, et en néerlandais, le singulier est possible à côté du pluriel.

- (133) hongrois
a. A doktor megröntgenez-te a gyomr-uk-at.
le médecin radiographer-PAS:3SG l' estomac-3PL-ACC
«Le médecin a radiographié leur estomac.»
b. A gyerek-ek megmozdít-ott-ák a kar-juk-at.
le enfant-PL bouger-PAS-3PL le bras-3PL-ACC
«Les enfants ont bougé le bras.»
- (134) portugais du Brésil
O médico radiografou o estômago deles. (<?*os estômagos deles>
le médecin radiographia l' estomac d'eux
«Le médecin a radiographié leur estomac.»
- (135) néerlandais
a. De doktor heeft hun maag/ magen doorgelicht.
le médecin a leur estomac estomacs radiographié
«Le médecin leur a radiographié l'estomac.»
b. De kinderen hebben de/ hun hand/ handen omhooggestoken.
les enfants ont la leur main mains levé
«Les enfants ont levé la main.»

D'une manière générale, on constate que pour ces constructions, les jugements de grammaticalité ne sont pas souvent nets et que le pluriel est souvent possible à côté du singulier qui est préféré.

Nous résumerons ainsi: une corrélation entre possesseur interne et pluriel distributif ne se laisse pas démontrer – avec les constructions à possesseur interne, le singulier est beaucoup plus répandu que le pluriel, même si, en turc et en anglais, seul le pluriel est possible. Avec les constructions à possesseur externe et implicite, le singulier est la règle, et il n'y a pas de langue où le pluriel est obligatoire, mais dans quelques langues, le pluriel est une solution alternative. La théorie de Vergnaud & Zubizarreta n'est pas confirmée par les données typologiques.

10. Changements diachroniques

10.1. Disparition du possesseur externe

La source la plus riche d'informations sur les changements diachroniques dans les constructions à possesseur externe est toujours Havers (1911). On fera ici un bref compte rendu de ses résultats. Bien que Havers fasse aussi des spéculations sur la diffusion du datif sympathique dans les langues indo-européennes (selon la hiérarchie en § 7 ci-dessus), on observe à l'époque historique un recul du datif possessif dans la plupart des langues. Ce n'est qu'en balto-slave et en albanais que le datif sympathique est aujourd'hui aussi vivant que jadis. En indo-aryen et iranien, nous le trouvons encore au stade le plus ancien; en grec, le datif sympathique est le plus répandu chez Homère, alors qu'il est rare dans la prose classique et qu'il n'apparaît que très sporadiquement dans la koinè. En germanique, le datif sympathique s'est bien conservé jusqu'à aujourd'hui dans l'allemand actuel, tandis qu'il a disparu, à quelques restes près, dans les autres langues germaniques. En anglais, néerlandais et scandinave continental, le datif a certes disparu comme cas morphologique, mais en islandais il s'est conservé, et cependant, le datif possessif n'existe plus. Dans les plus anciens textes celtiques (vieil-irlandais), on trouve encore des exemples de datif sympathique, mais dès l'origine, il n'a qu'un rôle tout à fait marginal. Dans les langues celtiques actuelles, il n'existe plus du tout. En latin, le datif sympathique est encore largement répandu chez les auteurs plus anciens, tandis qu'il recule fortement chez les auteurs classiques (peut-être parce qu'il avait une connotation familière) et qu'il disparaît presque dans la langue écrite postclassique. Mais il est resté apparemment toujours vivant dans la langue vulgaire, car il se trouve depuis le début dans toutes les langues romanes. Mais ici aussi, à une

époque récente, nous trouvons des tendances à la disparition du datif possessif, et cela avant tout en portugais du Brésil. Tandis qu'en portugais européen et dans la langue écrite, on emploie les phrases en (136–137)(a), il n'y a dans la langue familière brésilienne que les correspondants en (136–137)(b). La perte du datif sympathique en brésilien peut avoir un rapport avec les grands changements lors de la transmission du portugais au Brésil; quelques linguistes parlent même de créolisation.

- portugais
- (136) a. A mão tremia-lhe.
la main tremblait-lui
«La main lui tremblait.»
- b. A mão dele tremia.
la main de.lui tremblait
id., lit. «Sa main tremblait.»
- (137) a. Luisa apertou-lhe a mão.
Luisa serra-lui la main
«Luisa lui serra la main.»
- b. Luisa apertou a mão dela.
Luisa serra la main d'elle
id., lit. «Luisa serra sa main.»

Nous constatons donc dans les langues indo-européennes une tendance générale au recul du datif possessif. Mais cela ne signifie pas nécessairement que le possesseur externe disparaît. Dans les langues scandinaves, un nouveau possesseur externe au superessif a été refait, et un possesseur externe à l'adessif se trouve en irlandais moderne. Le russe aussi a un nouvel adessif possessif (préposition *u*).

10.2. Naissance du possesseur externe

A côté de cela, il y a aussi des cas où naît un nouveau possesseur externe au datif. D'un côté, nous avons l'hébreu et le maltais, où l'on doit partir d'une influence indo-européenne. Mais un autre exemple très intéressant est fourni par le grec moderne, où un possesseur externe est né d'un possesseur interne. Nous avons vu ci-dessus en § 5.1.3 qu'il n'y a en grec moderne qu'un cas génitif/datif, avec lequel est marqué aussi bien le possesseur adnominal que l'objet

indirect. Il y a cependant des critères syntaxiques qui montrent que le possesseur en (138) est externe, c'est-à-dire marqué comme un objet indirect.

- (138) grec moderne
- a. Mu pátise katá láthos to pódhi.
à.moi marcha par erreur le pied
«Il m'a marché sur le pied par mégarde.»
- b. O jatrós kítakse tu asthení sto stóma.
le médecin regarda au patient dans.la bouche
«Le médecin examina la bouche du patient.»

Dès le grec ancien, cette évolution se dessine. Dans la langue classique de la prose attique, il n'y a pratiquement plus que des possesseurs internes au génitif, comme le montre Havers (1911: 154–159). Exemples (139 a–b).

- (139) grec classique
- a. ekathézeto parà toús pódas mou.
s'asseyait près les pieds moi:GEN
«Elle s'asseyait à mes pieds.» (Prot. 310 C)
- b. tōi pharmákōi toútōi... tèn hautōū kephalèn therapeúein
le remède celui.ci la lui-même:GEN tête soigner
«pour soigner sa tête [...] avec ce remède» (Pl. Charm 157 B)

Déjà dans la langue classique, mais plus fréquemment encore dans la koinè, le possesseur au génitif peut se trouver dans une position qui n'est pas caractérisée nettement comme adnominal. En particulier, l'antéposition est possible, comme en (140–141)(a), mais aussi l'éloignement, comme en (140–141)(b).

- (140) grec classique
- a. dakrúōn empíplantaí mou hoi ophthalmōi
larmes se.remplissent moi:GEN les yeux
«Mes yeux se remplissent de larmes.» (Jon 535 C)
- b. hēmōn goun... ekkekōpōke tà ōta kai empéplēke Lúsidos
nous:GEN PT fit.sourdes les oreilles et remplit Lysidos
«Lysidos assourdit nos oreilles et les remplit.» (Lys. 204 C)
- (141) grec du Nouveau Testament
- a. epékhrisen autoū tòn pēlōn epì toús ophthalmōús
étendit lui:GEN la boue sur les yeux
«Il lui mit la boue sur les yeux.» (Jean 9.6)

- b. kai humeĩs opheĩlete allēlōn níptein toũs pódas
 et vous devez uns.autres:GEN laver les pieds
 <vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres>
 (Jean 13.14)

Des cas comme (142), où le pronom personnel clitique est devant le verbe, ne se distinguent plus en surface de ce qui se passe en grec moderne.

- (142) sú mou nípteis toũs pódas
 toi moi:GEN laves les pieds
 <Tu me laves les pieds.> (Jean 13.6)

Havers (1911: 169) suppose que les génitifs prénominaux comme en (140–141) furent sentis en grec tardif comme des datifs. Cela doit vouloir dire qu'ils ne furent plus analysés comme adnominaux, mais comme actants au niveau phrastique. Le dernier pas qui conduisit à la situation du grec moderne fut franchi lorsque le génitif fut aussi employé pour marquer l'objet indirect.

10.3. Du possesseur externe au possesseur interne

En grec, nous pouvons observer comment un possesseur interne devient possesseur externe. L'évolution inverse est apparemment encore plus fréquente. A chaque fois qu'apparaissent dans les langues indo-européennes des datifs adnominaux, on soupçonne qu'un datif possessif externe a été réinterprété comme un possesseur interne. La construction possessive en (143 a) peut être apparue quand un datif sympathique qui, comme en (143 b), se trouvait à proximité immédiate, a été réanalysé adnominalement (Havers 1911: 296, Behaghel 1923: § 449).

- (143) allemand ((a) et (c) sont très répandus, mais non littéraires)
- a. der Mutter ihr Fahrrad
 à.la mère sa bicyclette
 <la bicyclette de ma mère>
- b. Ich putze heute der Mutter das/ ihr Fahrrad.
 je nettoie aujourd'hui à.la mère la sa bicyclette
- c. Ich putze heute [der Mutter ihr Fahrrad].
 je nettoie aujourd'hui à.la mère sa bicyclette
 <Aujourd'hui je nettoie la bicyclette pour ma mère.>

Un datif adnominal semblable se trouve en vieux-perse (Havers 1911: 61), en roumain, en hongrois, et en français populaire (*le mari à ma sœur* <le mari de ma sœur>).

En islandais, la préposition *á* «sur» peut être utilisée aussi pour désigner la possession adnominale (*rass-inn á mér* <mon cul>) et de même en irlandais, la préposition *ag* <chez>. Il est possible qu'ici aussi la tournure adnominale provienne de la construction externe.

11. Modèles aréaux dans les langues européennes

Pour terminer ce chapitre, nous allons essayer de résumer la répartition des différents types que nous avons identifiés dans les langues européennes et de proposer en particulier des généralisations aréales.

11.1. Le possesseur externe comme marque de l'union linguistique européenne

La question la plus intéressante doit être posée d'emblée: Les propriétés des langues européennes concernant les constructions à possesseur externe appuient-elles la thèse selon laquelle les langues européennes forment une union linguistique (*Sprachbund*), c'est-à-dire un groupe de langues qui se ressemblent plus structurellement que ne le laisserait attendre le degré de leur parenté génétique? Autant que nous puissions en juger, nous pouvons répondre par oui à cette question, bien que nous ne disposions naturellement pas de données systématiques sur les langues non-européennes qui pourraient nous prêter cette certitude.

La caractéristique pertinente des langues européennes est l'existence d'une construction à possesseur externe qui est employée quand le possesseur est animé et concerné par l'action, et où le possesseur est la plupart du temps au datif, plus rarement au superessif ou à l'adessif. Seules quelques langues européennes ne connaissent pas ce type de construction qui est beaucoup plus rare dans les langues non-européennes que dans les langues européennes. Le possesseur externe (le plus souvent au datif) devrait donc être enregistré comme élément non négligeable dans la liste des européens (traits définissant l'union linguistique européenne).

A notre connaissance, la construction à possesseur externe ne manque qu'en gallois, en breton, en anglais, en néerlandais, en hongrois, en turc. Même en anglais et surtout en néerlandais, elle est encore conservée sous forme de vesti-

ges, et le hongrois a un curieux possesseur au datif discontinu qui montre un net parallélisme avec le possesseur externe. Seuls le turc, le gallois et le breton sont, sous ce rapport, totalement en dehors du cadre européen. Par contre, la construction à possesseur externe existe dans toutes les langues balto-slaves et romanes, en allemand et dans les langues scandinaves, dans les langues balkaniques, en basque et en finnois. Nous n'avons malheureusement aucune information sur les autres langues finno-ougriennes et turkes, mais ces langues sont toutes géographiquement marginales en Europe. Au total, il en résulte une situation remarquable: la langue européenne de loin la plus connue, l'anglais, est sous ce rapport la langue européenne la plus atypique.

A cet endroit, on doit répondre à une objection potentielle: on pourrait prétendre que le possesseur externe n'est pas un véritable trait aréal européen, mais simplement une propriété des langues indo-européennes héritée du proto-indo-européen. Mais l'origine génétique n'explique pas tout: (i) Premièrement, les langues indo-européennes en dehors de l'Europe, les langues indo-aryennes et iraniennes et l'arménien, n'ont plus de construction à possesseur externe – pour l'indo-aryen et l'iranien, celle-ci n'est attestée qu'au stade le plus ancien. La construction à possesseur externe est donc aussi à l'intérieur de la famille indo-européenne un trait aréal européen. (ii) Deuxièmement, quelques langues indo-européennes ont perdu l'ancienne construction à possesseur externe, mais développé une nouvelle, – cela vaut avant tout pour les langues scandinaves, l'irlandais et le grec moderne. Même le datif possessif roman, qui est formé avec la préposition *a*, n'est pas directement hérité du proto-indo-européen. (iii) Troisièmement, il y a aussi des langues non-indo-européennes qui correspondent au modèle européen, en particulier le basque avec son possesseur au datif, le maltais et l'hébreu, ainsi que le finnois, un peu moins central, avec son possesseur à l'adessif, et le godoberi avec son possesseur à l'adessif et au génitif.¹⁹

Le plus difficile est naturellement de montrer que le possesseur externe (datif) n'est pas partout aussi largement répandu dans le monde qu'en Europe. Les preuves que nous en avons proviennent de la littérature des vingt dernières années sur l'expression du possesseur et qui a paru en particulier dans le sillage de la grammaire relationnelle. Les preuves ne sont pas systématiques, mais nous possédons un grand nombre de descriptions de constructions à possesseur externe de différentes langues du monde entier. Il semble que dans les langues non-européennes la forme «usurpatrice» du possesseur (cf. § 5.4) soit largement répandue – elle se trouve par exemple en bantou (sotho, kinyarwanda), kordofanien (krongo), kwa (yoruba), en couchitique (somali), en tchoukche, en austronésien (aceh, cébuano), dans les langues australiennes (kalkatungu, lardil, warlpiri), en yuman (maricopa), en iroquois (mohawk, onondaga), en sioux (stoney), en tanoan (tiwa du Sud), en hokan (pomo du Nord). Une autre forme,

qui n'est pas rare non plus, est l'utilisation d'un applicatif «datif», comme nous l'avons vu pour le laze (§ 5.1.5). De telles constructions sont attestées en bantou (chichewa, kinyarwanda), austronésien (chamorro), australien (kalkatungu, pitta-pitta), maya (tzotzil), algonquin (blackfoot), muskogee (chickasaw, choctaw), chibcha (ika), mixe-zoque (sierra popoluca). Cette construction est déjà plus proche de la construction européenne à possesseur externe au datif, mais il s'agit cependant d'une autre construction.

Nous n'avons trouvé qu'un seul cas de possesseur externe au datif dans une langue non-européenne, en yimas, langue papoue de Nouvelle-Guinée. La construction du possesseur en yimas est tout à fait semblable à la construction européenne, sauf que le pronom datif est affixé:

(144) yimas (Foley 1991: 301)

a. ŋarwa wa-ŋa-kwalca-t
pénis[GIX.SG] GIX.SG.SUJ-1SG.DAT-monter-PERF
<J'ai une érection.> (lit. <Le pénis m'est monté.>).

b. yampaŋ k-mpu-ŋa-kra-t
tête[GVI.SG] GVI.SG.PAT-3PL.AG-1SG.DAT-couper-PERF
<Ils m'ont coupé les cheveux.>

Comme la liste des langues qui ont d'autres types de constructions à possesseur externe est assez longue et comprend des langues de tous les coins de la terre, il est très invraisemblable que l'existence d'un grand nombre de constructions à possesseur externe du type européen nous soit restée cachée. Naturellement, ce type européen peut apparaître aussi ici ou là en dehors de l'Europe, comme le montre le yimas, mais les témoignages que nous avons montrent clairement que le possesseur externe au datif/oblique est justement un trait caractéristique des langues européennes. A notre connaissance, cela n'a pas été signalé jusqu'à présent dans la littérature, de sorte que cela constitue une découverte importante de notre exposé.

11.2. Autres généralisations aréales

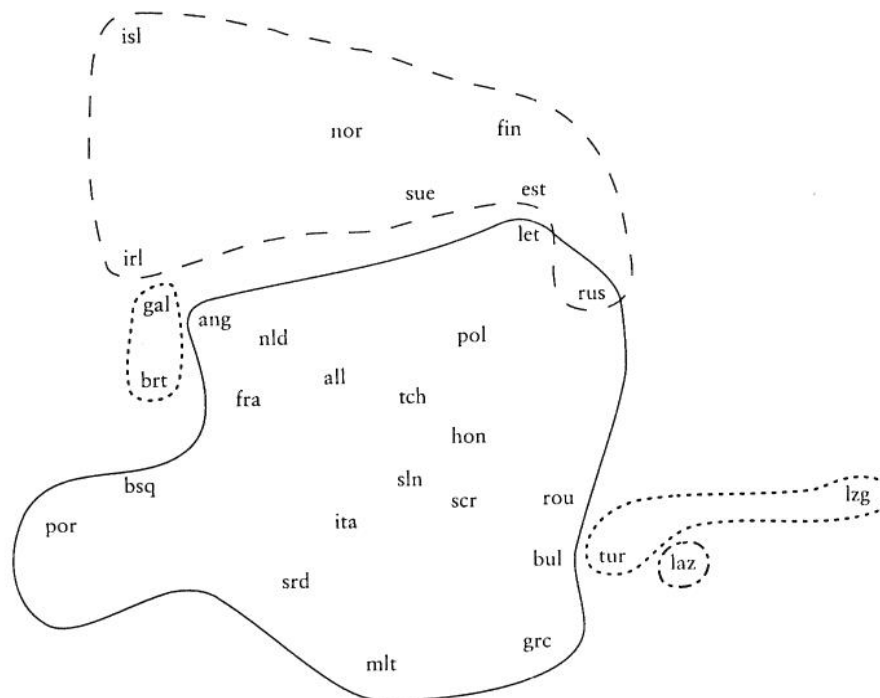
La plus importante généralisation aréale à l'intérieur de l'Europe est que les langues européennes du Nord ont des possesseurs externes non-datifs, superessifs / adessifs. Cela ne vaut pas seulement pour les langues scandinaves étroitement apparentées, mais aussi pour l'irlandais et le finnois (et en partie pour le russe). Les contacts entre langues ne peuvent être prouvés qu'entre le finnois et le russe, et le fait que les possesseurs à l'adessif apparaissent à l'Ouest et à l'Est, alors que les possesseurs au superessif ne se trouvent qu'au centre, peut

laisser sceptique: peut-être la répartition est-elle fortuite. Mais la généralisation géographique est trop nette pour qu'on ne la mentionne pas.

Une autre généralisation aréale que nous avons découverte est l'ampleur sémantique de la construction avec possesseur externe dans les langues balkaniques, où les verbes intransitifs statifs et actifs admettent aussi un possesseur externe. Cela vaut de la même façon pour le bulgare, l'albanais, le roumain et le serbo-croate. Nous avons donc ici un autre balkanisme qui n'a peut-être pas encore été reconnu comme tel (mais qui en tout cas n'est pas bien connu).

11.3. Carte géographique

La répartition aréale des principaux types de constructions à possesseur externe est schématisée sur la carte suivante.



Légende:

- pas de construction à possesseur externe
- construction à possesseur externe au datif
- - - - construction à possesseur externe au locatif
- . - . - construction applicative

12. Conclusion

Dans cet exposé, nous avons établi une série de généralisations sur les constructions à possesseur externe. Comme nos données systématiques sont limitées aux langues européennes, nous ne pouvons attendre une validité globale de nos généralisations que si nous avons des explications fonctionnelles plausibles pour ces généralisations.

Toutes les langues ont des constructions à possesseur interne, toutes n'ont pas de constructions à possesseur externe. En Europe, les constructions à possesseur externe sont caractéristiques de l'«européen moyen type». Les langues sans constructions à possesseur externe ne sont représentées en Europe qu'aux confins occidentaux et orientaux. Dans le cas le plus typique, le possesseur externe en Europe est codé comme objet indirect au datif — cela vaut pour les langues romanes, balto-slaves, balkaniques et quelques langues germaniques, ainsi que pour le basque, le maltais et l'hébreu. Ce codage du possesseur externe est rare en dehors de l'Europe.

Ce qui motive l'existence d'une construction à possesseur externe est le fait que dans de nombreux cas, le possesseur est concerné par une situation dans laquelle est impliqué le possédé (§ 2.4). Cette affectation est exprimée de telle manière que le possesseur est codé comme s'il était un actant du verbe. Que cette affectation du possesseur motive la construction à possesseur externe se reconnaît aux propriétés suivantes de la construction:

(i) Le possesseur externe est souvent codé par le datif ou d'autres moyens pour exprimer l'objet indirect (§ 5.1). Le datif exprime aussi dans d'autres expressions l'affectation, en particulier comme datif du bénéficiaire / maléficiaire. Dans l'expression locative du possesseur externe (§ 5.2–3), la composante sémantique de l'affectation est moins nette, mais elle est néanmoins présente.

(ii) Si le possesseur externe est dans la position syntaxique que devrait occuper le possédé (§ 5.4), il y a métonymie (*totum pro parte*), le cas le plus clair d'affectation du possesseur.

(iii) Dans de nombreux cas, le possesseur externe est limité à des verbes qui expriment un changement ou du moins une situation où le possesseur est concerné (§ 2.3, § 6).

(iv) La construction à possesseur externe est d'autant plus possible que le possesseur est situé plus haut dans la hiérarchie d'animation (§ 2.1, § 7.1), parce que l'affectation avec de tels possesseurs est particulièrement forte dans la situation où le possédé se trouve.

(v) La construction à possesseur externe n'est souvent possible que si le possédé est lié au possesseur par une «possession inaliénable», donc en particu-

lier dans une relation partie-tout (§ 2.2, § 7.2). Comme le possesseur est le plus souvent animé, le possédé le plus caractéristique est une partie du corps.

(vi) Si, dans une langue, aussi bien la construction à possesseur interne que la construction à possesseur externe sont possibles l'une et l'autre, il y a le plus souvent une différence: la construction à possesseur externe implique l'affectation du possesseur, tandis que dans la construction à possesseur interne rien n'en est dit (§ 2.2).

Certaines de ces propriétés sont déjà apparues lors de l'analyse des langues individuelles, et la conclusion que la construction à possesseur externe est motivée par l'affectation du possesseur n'est pas nouvelle. Mais par la comparaison linguistique systématique des données, nous avons acquis la certitude que les caractéristiques citées en (i)–(vi) ne sont pas limitées à des langues ou des groupes de langues isolés, mais qu'elles ont une généralité beaucoup plus grande. L'approche typologique montre donc de manière définitive que les analyses purement syntaxiques qui voudraient expliquer les constructions à possesseur externe par des transformations ou autres opérations formelles ne peuvent ni décrire de manière satisfaisante le phénomène, ni même l'expliquer.

La difficulté de décrire les possesseurs externes selon les modèles valenciels existants (§ 3) est dû visiblement au fait qu'ils ne se comportent sémantiquement pas comme d'autres actants: ils ne sont pas impliqués directement dans la situation verbale et ne sont pas par conséquent programmés dans la valence du verbe. D'un autre côté, le possesseur externe est tellement saillant par son affectation directe qu'un codage comme dépendant du possédé ne serait pas suffisant.

Enfin, la conception qui ferait du possesseur externe au datif rien d'autre qu'un possesseur implicite contrôlé par un datif bénéfactif / maléfactif est problématique. Pareillement à (145), où se trouve un possédé oblique contrôlé par l'objet direct, on pourrait aussi parler, en ce qui concerne (146) [construction avec possesseur externe], du contrôle d'un possesseur implicite par l'objet indirect.

(145) Charlotte a embrassé Sylvain_i sur la Ø_i bouche.

(146) a. Charlotte a examiné la Ø_i gorge à Sylvain_i.

b. La pierre lui_i est tombée sur la Ø_i main droite.

Cette analyse est évidente pour le français et les langues typologiquement semblables (autres langues romanes, allemand, slave), et elle a été proposée plus ou moins explicitement par plusieurs auteurs (Kayne 1975: 169–170,

Tuggy 1980, Wegener 1985, Guéron 1985, Authier 1988: § 4.4, Vergnaud & Zubizarreta 1992: 618, Jacob 1993: 151).

En fait, il y a un parallélisme clair entre le datif du bénéfactif/maléfactif et le possesseur externe au datif, comme l'a déjà montré Kayne (1975: 169–70). Notamment (en français et dans des langues typologiquement semblables), les mêmes restrictions sémantiques sont valables: le datif du bénéfactif/maléfactif n'est possible que si le verbe marque une action par laquelle l'objet est concerné.

(147) possesseur externe
a. Elle lui a coupé les cheveux.
Elle lui a mis une écharpe autour du cou.

b. *Jean lui rêvait des yeux.
*Tu lui aimes bien les jambes.

(148) datif du bénéfactif/maléfactif
a. Elle lui a démoli sa maison.
Elle lui a tué sa femme.

b. *Tu lui rêves de sa femme.
*Tu lui aimes bien ses enfants.

Il n'y a donc aucun doute sur le fait qu'il existe une étroite parenté entre le datif du bénéfactif / maléfactif et le datif sympathique. Mais il est douteux que le possesseur externe puisse être vraiment réduit ainsi. Il y a une série de raisons qui militent en faveur de la reconnaissance de la construction à possesseur externe comme construction particulière.

(i) Premièrement, cette analyse ne peut être transposée à des langues dans lesquelles, comme dans les langues scandinaves (§ 5.2), le possesseur externe n'est pas exprimé par le datif, mais par un autre cas qui n'a pas d'emploi indépendant.

(ii) Deuxièmement, on n'explique pas avec cette analyse pourquoi le cas du bénéfactif / maléfactif ne peut pas toujours être employé dans des constructions à possesseur externe. Pourquoi ne peut-on pas dire par ex. en anglais **She washed the hair for him* 'Elle lui a lavé les cheveux'? Pourquoi ne peut-on pas dire en russe **Mne drožat ruki* 'Les mains me tremblent'?

(iii) Troisièmement, on n'explique pas pourquoi certaines langues, comme le maltais, exigent le possesseur externe, bien que le possesseur soit en même temps exprimé de manière interne.

(iv) Quatrièmement, dans quelques langues, le datif du bénéfactif / maléfactif ne se comporte pas exactement comme le datif possessif. Par exemple, on peut

poser une question avec le datif possessif en français et en hébreu, alors que ce n'est pas possible avec le datif du bénéfactif / maléfactif:

(149) français (Authier & Reed 1992: 301)

a. A qui veux-tu casser le bras?

b. *A qui as-tu gribouillé sur tous les murs?

(150) hébreu (Borer & Grodzinsky 1986)

a. le-mi ha-yalda kilkelà et ha-radio?

à-qui la-fille détruisit ACC la-radio

«A qui la jeune fille a-t-elle cassé la radio?»

b. *le-mi hem mitxatnim kol ha-zman?

à-qui eux se.marient tout le-temps

«Qui sont-ils à se marier tout le temps (et cela me gêne)?»

En sarde, le datif bénéfactif ne peut apparaître que sous la forme d'un clitique, alors que le datif possessif peut apparaître aussi comme GN plein avec la préposition *a*:

sarde (Jones 1993: 221–222)

(151) a. Lis appo lavatu sas dentes.

leur j'ai lavé les dents

«Je leur ai brossé les dents.»

b. Appo lavatu sas dentes a sos pitzinnos

j'ai lavé les dents à les garçons

«J'ai brossé les dents aux garçons.»

(152) a. Lis appo pulitu su lavandinu

leur j'ai nettoyé le lavabo

«Je leur ai nettoyé le lavabo.»

b. ??Appo pulitu su lavandinu a cudda fémina.

j'ai nettoyé le lavabo à cette femme

«J'ai nettoyé le lavabo à cette femme.»

Il semble donc que nous ne puissions éviter d'accepter une construction à possesseur externe synchrone, qui peut être naturellement plus ou moins apparentée (synchroniquement ou seulement diachroniquement), selon les diverses langues, à des constructions bénéfactives/maléfactives.

Remerciements

Nous remercions les informateurs et collègues suivants qui nous ont aidés à nous procurer des données, en particulier en remplissant notre questionnaire:

basque	Karmele Rotaetxe
bulgare	Julia Stojanova
breton	Pierre-Yves Lambert
estonien	Urmas Sutrop
finnois	Maria Vilkuna, Ursula Lehmus
gallois	Pierre-Yves Lambert
grec moderne	Tassos Kristopoulos
hébreu israélien	Yaron Matras, David Gil
hongrois	Katalin É. Kiss
irlandais	Pierre-Yves Lambert, Dónall P. Ó. Baoill
islandais	Katrín Sverrisdóttir
italien	Davide Ricca
laze	Sevim Genç
letton	Ivonna Wagner
maltais	Ray Fabri
néerlandais	Bastiaan van Nieuwstadt, Johan van der Auwera, Willy Vandeweghe
norvégien	Jan Terje Faarlund
polonais	Joanna Barelkowska, Thomas Bak
portugais	Orlene Carvalho
roumain	Beatrice Primus, Iliuca Crainiceanu
russe	Daniil Obodovskij
slovène	Sandi Kodrić
suédois	Martin Tamm, Maria Koptjevskaja-Tamm
tchèque	Jiří Hejl
turc	Filiz Başkaynak

Ekkehard König exprime ses remerciements pour l'aide qu'il a reçue de la Deutsche Forschungsgemeinschaft au cours du semestre d'hiver 1994/95. Nous remercions Heide Wegener et Albert Ortmann pour les commentaires utiles qu'ils ont faits sur la première version de ce travail. Enfin, nous remercions particulièrement Jack Feuillet de sa traduction en français.

Abréviations

ABS	absolutif
ACC	accusatif
ADESS	adessif
AG	agent
AOR	aoriste
APPL	applicatif
ART	article
ASP	aspect
AUX	auxiliaire
DAT	datif
ERG	ergatif
GI, GII, ...	genre I, genre II, ...
GEN	génitif
INCOMPL	incomplet
IND	indicatif
INEL	inélatif
INESS	inessif
LOC	locatif
MOY	moyen
NOM	nominatif
OBJ	objet
PAS	passé
PASS	passif
PAT	patient
PL	pluriel
POSS	possessif
PREV	préverbe
PROG	progressif
PT	particule
REFL	réfléchi
SBJ	subjonctif
SG	singulier
SUJ	sujet
TH	élément thématique

Notes

1. Selon Guéron (1985: 51), le possesseur externe n'est possible avec un possédé en fonction de sujet que lorsque le verbe est inaccusatif, c'est-à-dire quand le possesseur sous-jacent est un objet indirect. Les exemples en (33 a–d) ne confirment cependant

pas cette assertion: (33 b) n'est certainement pas sémantiquement un inaccusatif, tandis que (33 c) l'est. La généralisation de Hatcher (1944: 156–157) est plus précise: «The indirect object [c'est-à-dire le datif possessif, EK & MH] may be used fairly frequently with the part-as-subject, when there is involved a sensation originating in the part.»

2. L'hébreu et le maltais sont des langues qui ont une construction à possesseur externe, mais qui possèdent un article défini invariable. D'un autre côté, le portugais brésilien familier n'a plus de construction à possesseur externe, mais conserve la distinction de genre à l'article.
3. Les ouvrages suivants contiennent des descriptions et discussions partielles ou importantes des constructions à possesseur externe. Beaucoup de ces ouvrages ne sont cités dans le texte, mais on doit les mentionner pour cause d'exhaustivité:

albanais	Hubbard 1981.
allemand	Abraham 1973; Behaghel 1921; Helbig 1984; Hocke 1987; Krohn 1980; Neumann 1987; Wegener 1985.
anglais	Massam 1989.
bulgare	Stojanova 1989.
chinois	Cheng & Ritter 1988.
coréen	Chun 1986.
espagnol	Kempchinsky 1992; Kliffer 1983; Roegiest & Spanoghe 1991; Roldán 1972; Tuggy 1980.
français	Cheng & Ritter 1988; Herslund 1983; Julien 1983; Kliffer 1984; Lazurskij 1988; Roegiest & Spanoghe 1991; Rooryck 1988.
géorgien	Boeder 1968; Harris 1981.
hébreu	Berman 1982; Borer & Grodzinsky 1986.
hongrois	Biermann 1985; Szabolcsi 1981, 1984.
lithuanien	Elsbutas 1967.
néerlandais	Cornips 1992; Janssen 1977; Vandeweghe 1986 a, 1986 b, 1987.
polonais	Wierzbicka 1986.
roumain	Baciu 1983, 1985; Cristea 1974; Stojanova 1989.
russe	Cienki 1993; Elsbutas 1967; Garde 1985; Golovačeva 1991; Levine 1984, 1986; Pete 1979; Raxilina 1982, 1992; Zajičková 1979.
tchèque	Machačková 1992; Pit'ha 1971.

4. Peut-être (65) est-il ambigu syntaxiquement. Cela est suggéré par le fait que (65) peut répondre aussi bien à la question (i) qu'à la question (ii). En (i), il y a incontestablement possession adnominal à cause du pronom interrogatif possessif *čij*, en (ii) un objet indirect.

- (i) Vârxu čija šapka izsipa momče-to voda?
sur de.qui chapeau versa garçon-le eau
'Sur le chapeau de qui le garçon versa-t-il de l'eau?'
- (ii) Na kogo izsipa momče-to voda vârxu šapka-ta?
de qui versa garçon-le eau sur chapeau-le
'A qui le garçon versa-t-il de l'eau sur le chapeau?'

5. Baker (1988) ne relie pas les cas d'applicatif du possesseur avec les possesseurs externes au datif. Il n'a pas d'explication convaincante pour rendre compte de l'ap-

partition de l'applicatif dans de telles structures, comme il le reconnaît lui-même (cf. Baker 1988: 472, note 41).

6. Cf. (i).

- (i) D'amharc an dochtúir isteach sa bhéal ar an othar.
regarda le médecin dedans dans la bouche sur le patient
'Le médecin regarda droit dans la bouche du patient.'

7. Ces structures contreviennent d'ailleurs à la «Host Limitation Law» dans la grammaire relationnelle (Blake 1990: § 4.3.1); elles vont également à l'encontre de la règle de «Government Transparency Corollary» de Baker (1988: 63–68), qui essaie de dériver la même généralisation à partir du cadre syntaxique chomskyen.

8. Cette construction est strictement limitée sémantiquement – on ne peut pas dire par exemple *Cecilia ist am Bein gebrochen*, pour *Cecilias Bein ist gebrochen*. Les conditions sémantiques précises de ces constructions doivent faire encore l'objet d'études.

9. A cause de l'identité casuelle, on a nommé également la construction grecque APPPOSITION PARTITIVE (Hahn 1954). Parler d'apposition est facile à comprendre quand possédé et possesseur sont dans une relation partie-tout et qu'il y a ainsi une inclusion référentielle, c'est-à-dire coréférence partielle. Selon Maling (1991), Maling & Kim (1992), l'identité casuelle en coréen ne se produit pas comme avec la véritable apposition par accord casuel.

10. Baker (1988) propose une analyse très abstraite d'après laquelle les cas en (82)–(83) impliquent aussi une incorporation, mais une «incorporation abstraite», qui n'est pas visible en surface. Le problème avec l'analyse de Baker est qu'elle ne peut pas être étendue à des constructions étroitement apparentées comme (84)–(85), (86)–(89). Baker manque ici de généralisations significatives.

11. On ne peut pas subsumer sous notre généralisation des phrases du type (i)–(ii), pour lesquelles nous n'avons pas trouvé de parallèles dans d'autres langues européennes.

- (i) Je lui vois l'air embarrassé.
(ii) Je lui trouve le teint pâle.

Ces phrases n'expriment pas de perception pure, mais une attribution subjective de qualités.

12. Il y a aussi des contextes syntaxiques, où il ne peut y avoir en italien un GN plein, cf. (109) ci-dessus.

13. Havers ne lui donne cependant pas la signification synchronico-typologique d'une hiérarchie implicative, mais l'interprète diachroniquement: A l'origine, le datif sympathique doit être apparu à la première personne (proto-indo-européen **moi* «à moi»), puis s'être étendu à la deuxième (**toi* «à toi»), et plus tard au pronom personnel de la troisième personne et aux autres pronoms. Enfin, le datif sympathique fut utilisé aussi avec les substantifs, d'abord avec les noms propres, puis avec les appellatifs. Beaucoup dans ce scénario diachronique est spéculatif, surtout la reconstruction de l'état proto-indo-européen, mais l'intuition de Havers qui lui permet de décrire une hiérarchie qui fut redécouverte de nombreuses décennies plus tard dans un tout autre contexte est remarquable.

14. Dans la syntaxe chomskyenne, les actants implicites sont souvent représentés comme des constituants «vides», qui ont une place dans la structure syntaxique. Le sujet implicite de l'infinitif est appelé le plus souvent «PRO», et Guéron (1985) suppose

que ce PRO est aussi présent avec les possesseurs inexprimés. Le problème de cette hypothèse est qu'on ne sait pas dans quelle position syntaxique se trouve PRO, la position prénominale où se trouve normalement le possessif étant déjà occupée en (113 a) par l'article. C'est pourquoi il est préférable de ne pas poser de constituants vides, mais seulement des actants implicites.

15. Effectivement, (118 a–b) ne désignent absolument pas de mouvement corporel, mais différentes sortes de manipulations corporelles. (i)–(ii) sont des exemples de mouvements corporels indirects, où le mouvement de l'oreille et de la langue ne peut être qu'indirect pour des raisons physiologiques (cf. aussi Kayne 1975: 167).

- (i) *Er_i verdrehte das Ø_i Ohr.
il tordit l' oreille
(ii) *Sie_i zog die Ø_i Zunge heraus.
elle tira la langue dehors

Au sens strict, (i)–(ii) ne sont pas agrammaticaux, ils ne s'appliquent simplement pas à la physiologie humaine normale. (i) est par ex. pensable chez un être vivant qui a des muscles dans l'oreille.

16. Les blessures corporelles involontaires se comportent de la même manière que les actions de routine. Par ex. en basque et dans le dialecte néerlandais de Heerlen, le possesseur est implicite dans les cas suivants (cf. aussi (114 a) de l'igbo):

- (i) basque (Karmele Rotaetxe, c. p.)
Jon-ek beso-a apurtu du.
Jon-ERG bras-DEF.ABS casser:PTCP.PAS AUX:3SG.ABS:3SG.ERG
'Jon s'est cassé le bras.' (lit. 'Jon a cassé le bras.')
- (ii) néerlandais de Heerlen (Cornips 1992: 25)
Hij breekt het been.
il casse la jambe
'Il se casse la jambe.' (lit. 'Il casse la jambe.')

17. En hébreu moderne, les deux constructions sont possibles selon nos informateurs:

- (i) Hu šilev et ha-yadayim. / Hu šilev et yad-av.
il joignit ACC ART-mains il joignit ACC main-PL.3SG
'Il joignit les mains.'
- (ii) Hu paqaḥ et ha-ʿenayim. / Hu paqaḥ et ʿen-av.
il ouvrit ACC ART-yeux il ouvrit ACC œil-PL.3SG
'Il ouvrit les yeux.'

Cette construction avec possesseur implicite pourrait être due à l'influence slave.

18. Sauf dans les constructions avec parties du corps, qui sont compléments d'une adposition spatiale et dont le possesseur est co-référentiel avec le GN objet direct, par ex. *He kissed her_i on the Ø_i lips*, *She hit him_i in the Ø_i face*.

19. La comparaison avec des langues apparentées en dehors de l'Europe est naturellement particulièrement instructive. Les langues sémitiques extra-européennes n'ont

pas à notre connaissance de possesseur externe (cela vaut au moins pour l'arabe classique). Sur les langues finno-ougriennes en dehors de l'Europe, nous ne savons rien.

Références

- Abraham, Werner
1973 «The ethnic dative in German», in: F. Kiefer & N. Ruwet (eds.), *Generative grammar in Europe*. Dordrecht: Reidel, 1–19.
- Aissen, Judith
1987 *Tzotzil clause structure*. Dordrecht: Reidel.
- Authier, Jean-Marc P.
1988 The syntax of unselective binding. [Unpublished Ph. D. dissertation, University of Southern California.]
- Authier, Jean-Marc & Reed, Lisa
1992 «On the syntactic status of French affected datives», *The Linguistic Review* 9.4: 295–311.
- Baciu, Ioan
1983 «Le datif possessif dans des nominaux autres que les personnels et les réfléchis roumains», *Revue Roumaine de Linguistique* 28 (20).2: 107–113.
1985 «Le datif possessif roumain dans le contexte des langues romanes», in: Jean-Claude Bouvier (ed.), *Linguistique comparée et typologie des langues romanes: Actes du XVII^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Aix-en-Provence, 29 août–3 septembre 1983, vol. 2*. Aix-en-Provence: Université de Provence, 349–359.
- Baker, Mark
1988 *Incorporation: A theory of grammatical function changing*. Chicago: University of Chicago Press.
- Bally, Charles
1926 «L'expression des idées de sphère personnelle et de solidarité dans les langues indo-européennes», in: F. Fankhauser & J. Jud (eds.), *Festschrift Louis Gauchat*. Aarau: Sauerländer, 68–78.
- Barnes, Betsy K.
1985 «A functional explanation of French nonlexical datives», *Studies in Language* 9.2: 159–195. (= *Linguisticae Investigationes* 4: 245–292)
- Behaghel, Otto
1921 «Ein possessiver Dativ», *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur* 45: 134–136.
1923 *Deutsche Syntax. Bd. 1: Die Wortklassen und Wortformen*. Heidelberg: Winter.
- Berman, Ruth
1982 «Dative marking and the affectee role: data from modern Hebrew», *Hebrew Annual Review* 6: 35–39.
- Biermann, Anna
1985 *Possession und Zuschreibung im Ungarischen*. Tübingen: Narr.
- Blake, Barry J.
1984 «Problems for possessor ascension: some Australian examples», *Linguistics* 22: 437–453.
1990 *Relational grammar*. London: Routledge.
- Boeder, Winfried
1968 «Über die Versionen des georgischen Verbs», *Folia Linguistica* 2: 82–152.
- Borer, Hagit & Yosef Grodzinsky
1986 «Syntactic cliticization and lexical cliticization: the case of Hebrew dative clitics», in: Hagit Borer (ed.), *The syntax of pronominal clitics*. (Syntax and Semantics 19.) Orlando: Academic Press, 175–217.
- Cheng, Lisa & Ritter, Elisabeth
1988 «A small clause analysis of inalienable possession in French and Mandarin», *North Eastern Linguistic Society* 18 (Amherst: GLSU, University of Massachusetts)
- Chun, Soon Ae
1986 «Possessor ascension in Korean», *Buffalo Working Papers in Linguistics* 1: 51–97.
- Cienki, Alan
1993 «Experiencers, possessors, and overlap between Russian dative and *u* + genitive», *Berkeley Linguistic Society* 19: 76–89.
- Činčlejš, Kornelija G.
1990 *Tipologija kategorii posessivnosti*. Kišinev: Stiinca.
- Cornips, Leonie
1991 «Possessive object constructions in Heerlens», in: Frank Drijkoningen & Ans van Kemenade (eds.), *Linguistics in the Netherlands 1991*. Amsterdam: Benjamins, 21–30.
- Cristea, Teodora
1974 «Remarques sur le datif possessif en roumain et en français», *Bulletin de la Société roumaine de linguistique romane* 10: 5–14.
- Croft, William
1985 «Indirect object lowering», *Berkeley Linguistics Society* 11: 39–51.
- Durie, Mark
1985 *A grammar of Acehnese on the basis of a dialect of North Aceh*. Dordrecht: Foris.
- Ebert, Karen H.
1982 «The definite article with inalienables in English and German», in: E. A. Hopkins & W. F. Lohnes, (ed.), *The contrastive grammar of English and German*. Ann Arbor, 64–75.
- Elsbutas, J. V.
1967 «Datel'nyj padež zainteresovannogo lica v sovremennom russkom i litovskomazykax», *Filologičeskie nauki* 1967.3: 3–13.
- Engel, Ulrich
1977 *Syntax der deutschen Gegenwartssprache*. Berlin.
- Fillmore, Charles J.
1968 «The case for case», in: Emmon Bach & R. T. Harms (eds.), *Universals in linguistic theory*. New York, 1–88.
- Fischer, Walther
1958 «Britisch/Amerikanisch *on* <zu Ungunsten von>, <gegen> und verwandte Wendungen unter anglo-irischem Einfluss», *Anglia* 76: 203–207.

- Foley, William
1991 *The Yimas language of New Guinea*. Stanford: Stanford University Press.
- Fox, Barbara
1981 «Body part syntax: towards a universal characterization», *Studies in Language* 5.3: 323–342.
- Frei, Henri
1939 «Sylvie est jolie des yeux», in: Albert Sechehaye et al. (eds.), *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*. Genève: Georg, 185–194.
- Garde, Paul
1985 «O tak nazvyvaemyx «simpatičeskix padežax» v sovremennom russkom jazyke», *Russian Linguistics* 9: 181–196.
- Geniušienė, Emma
1987 *Typology of reflexives*. (Empirical Approaches to Language Typology) Berlin: Mouton de Gruyter.
- Golovačeva, A. V.
1991 «Semantičeskije funkcii padeža v possessivnyx strukturax», in: T. N. Mološnaja & M. A. Osipova & L. N. Smirnov (eds.), *Problemy sopostavitel'noj grammatiki slavjanskix jazykov*. Moskva, 155–167.
- Guéron, Jacqueline
1985 «Inalienable possession, PRO-inclusion and lexical chains», in: Jacqueline Guéron & Hans-Georg Obenauer & Jean-Yves Pollock (eds.), *Grammatical representation*. (Studies in Generative Grammar 22.) Dordrecht: Foris, 43–86.
- Hahn, E. Adelaïde
1954 «Partitive apposition in Homer and the Greek accusative», *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 85
- Harris, Alice C.
1981 *Georgian syntax*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Haspelmath, Martin
1993 *A grammar of Lezgian*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Hatcher, Anna G.
1944 «Il me prend le bras vs. il prend mon bras», *The Romanic Review* 35.2: 156–164.
- Havers, Wilhelm
1911 *Untersuchungen zur Kasusyntax der indoeuropäischen Sprachen*. Straßburg: Trübner.
- Helbig, Gerhard
1984 *Die freien Dative im Deutschen*. Leipzig.
- Helbig, Gerhard & Schenkel, W.
1975 *Wörterbuch zur Valenz und Distribution deutscher Verben*. 3. Auflage. Leipzig.
- Herslund, Michael
1983 «Le datif de la possession inaliénable en français», in: M. Herslund et al. (eds.), *Revue Romane* (Beiheft) 24: 99–116.
- Hocke, Michael
1987 *Die Pertinenzrelation im Deutschen: Untersuchungen zur Semantik und Syntax*. (Europäische Hochschulschriften, Reihe XXI: Linguistik 54.) Frankfurt/Main: Peter Lang.
- Hubbard, P.
1981 «Dative clitics in Albanian: evidence for syntactic levels», *Berkeley Linguistics Society* 7: 82–92.
- Hyman, Larry M.
1977 «Syntax of body parts», in: E. Byarushengo & A. Duranti & L. Hyman (eds.), *Haya grammatical structure*. (Southern California Occasional Papers in Linguistics 6.) Los Angeles: UCLA, 99–118.
- Hyman, Larry & Alford, D. K. & Akpati, E.
1970 «Inalienable possession in Igbo», *Journal of West African Languages* 7.2: 85–102.
- Hyman, Larry & M. Morolong
1977 «Animacy, objects and clitics in Sesotho», *Studies in African Linguistics* 8.3: 199–217.
- Isačenko, Alexander V.
1965 «Das syntaktische Verhältnis der Bezeichnungen von Körperteilen im Deutschen», in: Manfred Bierwisch (ed.), *Syntaktische Studien*. (Studia Grammatica 5.) Berlin. Akademie-Verlag, 7–27.
- Ivanov, Vjačeslav Vs. (ed.)
1989 *Kategorija possessivnosti v slavjanskix i balkanskix jazykax*. Moskva.
- Jacob, Daniel
1993 ««Possession inaliénable» et référence définie», in: Hilty, Gerold (ed.), *XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Zurich (6–11 avril 1992). Tome III, Section IV – Typologie des langues romanes*. Bern: Francke, 137–154.
- Jacobs, Joachim
1992 «Syntax und Valenz», in: Ludger Hoffmann (ed.), *Deutsche Syntax*. (IdS-Jahrbuch 1991) Berlin: de Gruyter, 94–127.
1993 *The lexical basis of optional complements*. (Theorie des Lexikons: Arbeiten des SFB 282, 53.) Düsseldorf: Universität Düsseldorf.
- Jacquinod, Bernard
1989 *Le double accusatif en grec d'Homère à la fin du Ve siècle avant J.-C.* (Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain 50.) Louvain-la-Neuve: Peeters.
- Janssen, Th.
1977 «Het wel en niet omschreven indirect object en de possessieve datief», *Tijdschrift voor Nederlandse Taal- en Letterkunde* 93: 203–230.
- Jones, Michael A.
1993 *Sardinian syntax*. London: Routledge.
- Julien, J.
1983 «Sur une règle de blocage de l'article défini avec les noms de parties du corps», *Le français moderne* 1983.2: 135–156.
- Kayne, Richard
1975 *French syntax*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Kempchinsky, Paula
1992 «The Spanish possessive dative construction: θ -role assignment and proper government», in: Paul Hirschbühler & Konrad Koerner (eds.), *Romance languages and modern linguistic theory*. (Current Issues in Linguistic Theory 91.) Amsterdam: Benjamins, 135–150.

- Kieckers, E.
1926 «Zum Dativus sympatheticus im Neuhochdeutschen», in: Franz, W. (ed.), *Festschrift Friedrich Kluge zum 70. Geburtstag*. Tübingen: Verlag des Englischen Seminars in Tübingen, 69–74.
- Kliffner, Michael D.
1983 «Beyond syntax: Spanish inalienable possession», *Linguistics* 21: 759–794.
1984 «Interpenetration of linguistic levels: French inalienable possession», *Lingua* 62: 187–208.
- Krohn, Dieter
1980 *Dativ und Pertinenzrelation*. Göteborg: Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Langacker, Ronald W.
1968 «Observations on French possessives», *Language* 44: 51–75.
1984 «Active zones», *Berkeley Linguistics Society* 10: 172–188.
- Lazard, Gilbert
1994 *L'actance*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lazurskij, A. V.
1988 «Konstrukcija so smeščennym dopolnieniem pri glagole, upravljajuščem nazvanijem časti tela, vo francuzskom jazyke», in: Vladimir A. Uspenskij (ed.), *Voprosy kibernetiki: problemy razrabotki formal'noj modeli jazyka*. Moskva, 28–47.
- Levine, James S.
1984 «On the dative of possession in contemporary Russian», *Slavic and East European Journal* 28: 493–501.
1986 «Remarks on the pragmatics of the 'inalienable dative' in Russian», in: R. D. Brecht & J. S. Levine (eds.), *Case in Slavic*, Columbus/OH: Slavica, 437–451.
- Machačková, Eva
1992 «Je posesivní dativ volný, nebo vazaný?» *Slovo a slovesnost* 53.3: 185–192.
- Mair, Christian
1988 «His students fell asleep on him – ein analytischer 'freier' Dativ im heutigen Englisch?», *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* 36: 133–143.
- Maling, Joan
1991 «Whether to agree or not: the case of the part-NP», *Harvard Studies in Korean Linguistics* 4: 339–352.
- Maling, Joan & Kim, Soowon
1992 «Case assignment in the inalienable possession construction in Korean», *Journal of East Asian Linguistics* 1.1: 37–68.
- Manoliu-Manea, Maria
1977 «Levou-me o chapéu»: Le possessif-objet entre syntaxe, lexique et actes du langage», *Revue roumaine de linguistique* 22: 187–191.
- Massam, Diane
1989 «Part/whole constructions in English», *West Coast Conference on Formal Linguistics* 8: 236–246.
- Menn, Lise
1972 «On me», *Linguistic Inquiry* 3: 228–233.
- Nedjalkov, Vladimir P.
1976 «Diathesen und Satzstruktur im Tschuktschischen», in: Ronald Löttsch & Rudolf Růžička (eds.), *Satzstruktur und Genus verbi*. Berlin: Akademie-Verlag, 181–211.
- Neumann, Dorothea
1987 *Objects and spaces*. Tübingen: Narr.
- Perlmutter, David M. & Paul M. Postal
1983 «The Relational Succession Law», in: Perlmutter, David M. (ed.), *Studies in Relational Grammar 1*. Chicago: University of Chicago Press, 30–80.
- Pete, István
1979 «Datel'nyj pritjažatel'nyj v russkom jazyke i ego sinonimy», *Die Welt der Slaven* 24: 418–429.
- Pit'ha, Petr
1971 «Existuje dativ posesivní?», *Slovo a slovesnost* 32: 301–311.
- Polenz, Peter von
1969 «Der Pertinenzdativ und seine Satzbaupläne», in: Ulrich Engel & Paul Grebe & Heinz Rupp (eds.), *Festschrift für Hugo Moser*. Düsseldorf: Schwann, 146–171.
- Raxilina, Elena V.
1982 «Otnošenie prinadležnosti i sposoby ego vyraženiya v russkom jazyke (datel'nyj possessivnyj)», *Naučno-texničeskaja informacija, serija 2*, 1982: 24–30.
1992 «Leksičeskoe značenie i kommunikativnaja struktura», *Naučno-texničeskaja informacija, serija 2*, 1992: 27–30.
- Reh, Mechthild
1985 *Die Krongo-Sprache: Beschreibung, Texte, Wörterverzeichnis*. Berlin: Reimer.
- Roegiest, Eugene & Spanoghe, Anne-Marie
1991 «Relation de possession inaliénable et qualification en français et en espagnol», *Revue de linguistique romane* 55: 81–94.
- Roldán, Mercedes
1972 «Concerning Spanish datives and possessives», *Language Sciences* 21: 27–32.
- Rooryck, Johan
1988 «Critères formels pour le datif non lexical en français», *Studia Neophilologica* 60: 97–107.
- Schmidt, Karl Horst
1965 «Indoeuropäisches Medium und sataviso im Georgischen», *Bedi k'art'liša* 19–20: 129–135.
- Seiler, Hansjakob
1983 *Possession as an operational dimension of language*. (Language Universals Series 2.) Tübingen: Gunter Narr.
- Shibatani, Masayoshi
1994 «An integrational approach to possessor raising, ethical datives, and adverbative passives», *Berkeley Linguistic Society* 20: 461–486.
- Stojanova, Daniela
1989 «Funkcionalno-semantični paraleli v upotrebite na datelnite mestoimenni klitiki s posesivno značenie v bälgarskija i rumänskija ezik», *Säpostavitelno ezikoznanie* 14.5: 121–128.

- Szabolcsi, Anna
 1981 «The possessive construction in Hungarian: a configurational category in a non-configurational language», *Acta Linguistica Academiae Scientiarum Hungaricae* 31: 261–289.
 1984 «The possessor that ran away from home», *The Linguistic Review* 3: 216–289.
- Tuggy, David
 1980 «¡Ethical dative and possessor omission sí, possessor ascension no!» *Work Papers of the Summer Institute of Linguistics, University of North Dakota* 24: 97–141.
- Vandeweghe, Willy
 1986 a «De zogenaamde possessieve datief en configuratieherschikking», in: C. Hoppenbrouwers et al. (eds.), *Syntaxis en lexicon (Album A. Sassen, Groningen)*. Dordrecht: Foris, 117–131.
 1986 b «Het semi-indirekt objekt en de zgn. possessieve datief», in: M. Devos & J. Tældeman (eds.), *Hulde-album Prof. dr. V. F. Vanacker*. Gent.
 1987 «The possessive dative in Dutch: syntactic reanalysis and predicate formation», in: Johan van der Auwera & Louis Goossens (eds.), *Ins and outs of predication*. (Functional Grammar Series) Dordrecht: Foris, 137–151.
- Vergnaud, Jean-Roger & Zubizarreta, Marie-Louise
 1992 «The definite determiner and the inalienable constructions in French and English», *Linguistic Inquiry* 23: 595–652.
- Voeltz, Erhard
 1976 «Inalienable possession in Sotho», *Studies in African Linguistics* 8: 255–266.
- Wegener, Heide
 1983 «Der ‹freie› Dativ im Deutschen und Französischen», *Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache* 9: 147–163.
 1985 *Der Dativ im heutigen Deutsch*. Tübingen: Narr.
 1991 «Der Dativ – ein struktureller Kasus?» In: Gisbert Fanselow & Sascha Felix (eds.), *Strukturen und Merkmale syntaktischer Kategorien*. Tübingen: Narr, 70–103.
- Wierzbicka, Anna
 1976 «Mind and body», in: James D. McCawley (ed.), *Notes from the linguistic underground*. (Syntax and Semantics 7.) New York: Academic Press.
 1979 «Ethno-syntax and the philosophy of grammar», *Studies in Language* 3.3: 313–383. (Also in Wierzbicka 1988: 169–236)
 1986 «The meaning of a case: a study of the Polish dative», in: R. D. Brecht & J. S. Levine (eds.), *Case in Slavic*. Columbus, OH: Slavica. (Also in Wierzbicka 1988: 391–433)
 1988 *The semantics of grammar*. (Studies in Language Companion Series 18.) Amsterdam: Benjamins.
- Zajičková, Jiřina
 1977 *Datel'nyj bespredložnyj v sovremennom ruskom jazyke*. Praha: Universita Karlova.
- Žurinskaja, M. A.
 1979 «O vyraženii značenija neottoržimosti v ruskom jazyke», in: *Semantičeskoe i formal'noe var'irovanie*. Moskva: Nauka, 295–347.

Jean Perrot

Visée communicative

1. Principes théoriques et méthodologiques de l'analyse

La difficulté majeure d'une étude typologique, dans un ensemble de langues, des moyens d'expression de la visée communicative, c'est-à-dire des structures qui organisent l'information véhiculée par les phrases, tient au fait qu'une telle étude ne dispose pas d'un support théorique solidement établi et largement reconnu, et que l'état présent de la recherche dans ce domaine, malgré la publication d'un certain nombre d'ouvrages qui visent à intégrer cet ordre de faits dans l'analyse linguistique, oblige le descripteur à une prise de position personnelle justifiant les démarches qu'il adoptera dans ses analyses.

On se bornera ici à un rappel des points essentiels d'une position théorique et de principes méthodologiques qui ont été exposés dans d'autres textes. (Voir Perrot 1978, en dernier lieu Perrot 1994 c.)

1.1. Double structuration syntagmatique de la phrase

Dans le cadre des phrases d'une langue, il est nécessaire de distinguer deux structururations qui se réalisent conjointement sur l'axe syntagmatique:

- une structuration de l'énoncé en tant que réseau de relations entre constituants «syntaxiques»: prédicat, actants, circonstants;
- une structuration du message en tant qu'acte de communication véhiculant un contenu informatif.

1.2. Structures hiérarchisées

D'une part chacune des deux structures comporte un élément nucléaire, élément nécessaire et suffisant auquel la structure peut se réduire: le noyau prédicatif pour l'énoncé, le noyau rhématique pour le message: *il vient* constitue une phrase qui, comme énoncé, est réduite à un prédicat, et, comme message, est réduite à un rhème ou apport (sauf si l'information pose une sélection exclusive sur l'un des signes de la séquence, avec signalisation prosodique: *il*, pas *elle*).